



**HAL**  
open science

**Réappropriation de jardins de poche en ville : étude de cas : le jardin de la Maison Rhodanienne de l'Environnement**  
Manon-Cécile Climent

► **To cite this version:**

Manon-Cécile Climent. Réappropriation de jardins de poche en ville : étude de cas : le jardin de la Maison Rhodanienne de l'Environnement. Sciences agricoles. 2014. dumas-01082228

**HAL Id: dumas-01082228**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01082228>**

Submitted on 25 Nov 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS  
OUEST



**Association Robins des Villes**

Maison de l'Environnement

32 rue Sainte-Hélène

69002 LYON

T : 04 72 77 19 94

CFR Angers  CFR Rennes

Année universitaire : **2013-2014**

Spécialité : **Paysage**

Spécialisation (et option éventuelle) :

**Paysages Urbains Stratégies et Médiations**

### Mémoire de Fin d'Études

d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage

d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

## Réappropriation de jardins de poche en ville

Etude de cas : le jardin de la Maison Rhodanienne de l'Environnement

Par : **Manon-Cécile CLIMENT**

*Soutenu à Angers, le 17 Septembre 2014*

**Devant le jury composé de :**

Maître de stage : **Madame Léa Marchand**

Enseignant référent : **Monsieur Hervé Davodeau**

Autres membres du jury

**Madame Elise Geisler, Enseignante ACO**





## DIFFUSION DU MEMOIRE

### Fiche de confidentialité et de diffusion du mémoire

#### **Confidentialité :**

Non  Oui si oui :  1 an  5 ans  10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible<sup>(1)</sup>.

A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant).

Date et signature du maître de stage<sup>(2)</sup> :

#### **Droits d'auteur :**

L'auteur<sup>(3)</sup> autorise la diffusion de son travail

Oui  Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement<sup>(4)</sup>

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

Date et signature de l'auteur :

#### **Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant :**

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé

Oui  Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement<sup>(4)</sup>

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant :

(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3) Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé



---

## REMERCIEMENTS

Je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué de près ou de loin à la rédaction de mon mémoire de fin d'études.

Je remercie dans un premier temps l'association Robins des Villes en la personne de Monsieur Bressan Fabien qui m'a accueillie durant ces six derniers mois pour me permettre d'apprendre beaucoup durant mon dernier stage professionnalisant.

Je remercie mon maître de stage, Madame Léa Marchand, pour son attention, sa rigueur et ses conseils dans la rédaction de mon mémoire. Je la remercie également surtout pour son précieux appui dans les moments de doutes, et surtout, pour sa bonne humeur.

Je remercie également l'ensemble des membres de l'association, Madame Guisle Fabienne, Madame Raffner Yaël, Monsieur Paris Bertrand et Monsieur Barnouin Gilles, pour leur amabilité, leur humour et leur soutien tout au long de ce stage. Et merci aux différents membres des associations résidentes dans la Maison Rhodanienne de l'Environnement pour avoir pris de leur temps pour répondre à mes enquêtes.

J'exprime toute ma reconnaissance et mes remerciements à mon enseignant référent d'Agrocampus Ouest – INHP, Monsieur Davodeau Hervé pour son soutien, ses conseils, ses encouragements et sa patience.

Un clin d'oeil à Monsieur Debreuille Charles-Edouard, patron de l'entreprise de paysage Charlys'Garden, pour son oeil aguéri de paysagiste et pour son art à détendre l'atmosphère dans les moments les plus stressants.

Je remercie l'ensemble de mes amis, pour leur soutien tout au long de mon cursus Angevin, et de mon stage passé loin d'eux, et notamment Madame Maestre Noémie pour son aide grâce à son regard éclairé extérieur à ce projet .

Enfin, je remercie de tout coeur mes parents, qui m'ont permis de poursuivre dans la voie que je souhaitais et m'ont aidés à venir à terme de mon parcours. Je les remercie également pour leur éternelle patience.

---

## LISTE DES ABREVIATIONS

LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

MIF : Micro Implantations Florales

MRE : Maison Rhodanienne de l'Environnement

QG : Quartier Général

---

## LISTE DES FIGURES

### CHAPITRE I

**Figure 1** : Contextualisation géographique du parvis de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 2** : Une dent creuse rue Sainte-Hélène, MC. Climent, 2014

**Figure 3** : Le parvis de la MRE avant tout aménagement, MRE, 2010

**Figure 4** : Le parvis de la MRE en Mars 2012, MRE, 2012

**Figure 5** : Plan de plantations du jardin proposé par la ville de Lyon.

**Figure 6** : Premières plantations dans le nouvel aménagement créé, cliché MRE, 2011

**Figure 7** : Essai d'une signalétique pédagogique, cliché MRE, 2011

**Figure 8** : Diagramme représentant le nombre de participants et non participants au réaménagement du jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 9** : Diagramme en bâtons explicitant les raisons de non participation aux activités de réaménagement du jardin, MC. Climent, 2014.

**Figure 10** : Diagramme retraçant les qualificatifs du jardin par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 11** : Illustration résumant les utilisations du jardin avant son réaménagement par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 12** : Diagramme sur l'existence d'un changement de comportement éventuel des passants face au jardin, MC. Climent, 2014

**Figure 13** : Diagramme représentant le type d'activités autour du jardin par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 14** : Diagramme représentant la satisfaction de ce jardin par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 15** : Schéma synthétique des idées de base pour limiter un fonctionnement trop informel autour du jardin, MC. Climent, 2014

### CHAPITRE II

**Figure 16** : Diagramme représentant l'observation du comportement des usagers de la MRE face à ce jardin, MC. Climent, 2014.

**Figure 17** : Un exemple de nouvel usage : l'organisation de pic nique sur le parvis, F. Guisle, 2014

**Figure 18** : Illustration reprenant les avis des usagers de la MRE sur les nouveaux usages autour du jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 19** : Un projet du parvis utopique, Fête des lumières 2013, LPO Rhône, 2013

**Figure 20** : Jardin d'hiver sur le parvis, Cliché Robins des Villes, 2013

**Figure 21** : Atelier création du jardin d'hiver, Cliché Robins des villes, 2013

**Figure 22** : Un exemple de l'occupation de l'espace public : le parking day, cliché MRE, 2013

**Figure 23** : Des herbes folles entre les pavés, MC Climent, 2014

**Figure 24** : Des nouvelles idées pour le jardin par les usagers de la MRE, MC Climent, 2014.

### CHAPITRE III

**Figure 25** : Jardin l'Îlot d'Amaranthes, cliché collectif Carrot City, 2004

**Figure 26** : Montage photographique jardin de la Réserve, Lyon 7e, cliché MC. Climent, 2014

**Figure 27** : Diagramme représentant l'intérêt pour une participation éventuelle à un atelier de création dans le jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 28** : Des envies créatives au jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

**Figure 29** : Biodiversité et folie potagère au jardin, MC. Climent, 2014

**Figure 30** : Proposition d'aménagement pour l'événementiel des 20 ans de la MRE, MC. Climent, 2014



---

## LISTE DES ANNEXES

**Annexe I** : Questionnaire diffusé à l'ensemble des associations adhérentes à la MRE

**Annexe II** : Résultats bruts du questionnaire

**Annexe III** : Retranscriptions des entretiens qualitatifs menés

**Annexe IV** : Bon de commande des végétaux implantés dans le jardin en 2013

---

## AVANT-PROPOS

Ce mémoire s'appuie avant tout sur une démarche de recherche-action au sein d'une structure particulière, la Maison Rhodanienne de l'Environnement (MRE), qui regroupe plusieurs associations. J'ai effectué mon stage de fin d'études dans l'une d'elle, l'association les Robins des Villes.

Ce mémoire présente les résultats d'une enquête menée au sein de la structure à propos du jardin situé sur le parvis de la MRE. Des entretiens qualitatifs ont été menés, je remercie donc les personnes suivantes pour avoir pris de leur temps personnel pour répondre à mes questions :

- Madame Guisle Fabienne, paysagiste DPLG salariés à l'association Robins des Villes,
- Madame Kerbrat Miren, directrice de la Maison Rhodanienne de l'Environnement,
- Mesdames Japiot Tiphaine, Minarro Vanessa, et Rostaing Odile, documentalistes à la MRE,

- Madame Ratel Marlène, responsable administrative et financier pour la LPO Rhône-Alpes,
- Monsieur Dadamo Christophe, chargé de mission pour la LPO Rhône,
- Monsieur Jouanneau Samuel, agent de développement pour la Fédération Française de Randonnées,

De même, merci à Monsieur Sansoz Grégory, élu à la mairie du second arrondissement de Lyon pour avoir répondu à mes questions, ainsi que Monsieur Vetter Guillaume et son équipe de jardiniers des services espaces verts de la ville de Lyon.



---

-

## INTRODUCTION

-

---

## INTRODUCTION

« *La ville se compose et se recompose à chaque instant, par le pas de ses habitants.* » - Pierre SANSOT

A travers cette citation, nous comprenons que la ville se vit au jour le jour, et qu'elle vit à un rythme imposé par les activités qui la régissent. Ses habitants ne sont plus « maîtres » de ses avancées en termes d'aménagements, et pourtant, il semble qu'ils le souhaiteraient.

Toutefois, cette ville du *tout en mouvement* présente des aspects inédits, des côtés éphémères à travers l'apparition de plus en plus présente d'opérations de mise en scène urbaine qui tendent à la valoriser.

L'association Robins des Villes œuvre dans cette direction-là : celle de faire du cadre de ville un réel cadre de vie, agréable et à l'image du citoyen. Son action débute au cœur même de son QG, situé en plein centre de Lyon, dans son lieu de résidence que sont les locaux de la MRE. Là, nous retrouvons plusieurs associations adhérentes qui défendent des causes plus ou moins communes se rapprochant de l'environnement et l'espace public.

Devant le bâtiment se trouve un espace, un espace public qui était au départ très minéral et aujourd'hui considéré comme un espace vert à part entière dans la ville. Cet espace a été amélioré et conçu grâce à l'association Robins des Villes et à la collaboration de la MRE qui ont entraîné un élan de motivation pour valoriser l'endroit. L'activité en lien à cet espace est toujours d'actualité et se trouve particulièrement dynamisée par l'une des salariées des Robins, Fabienne Guisle, paysagiste DPLG. Fabienne souhaite pérenniser l'action collective autour de cet espace.

Ayant animé plusieurs projets d'éducation et de sensibilisation autour de l'aménagement public avec Fabienne, mon envie de développer davantage une étude des usages et des activités autour de cet espace *miniature* dans la ville de Lyon a justifié la rédaction de ce mémoire-enquête.

### **- L'association Robins des villes, une structure fédératrice de l'espace public –**

Robins des Villes est une Association loi 1901 créée en 1997. Elle est implantée dans trois grandes villes françaises que sont Lyon, Paris et Marseille. Elle est animée par des architectes, des urbanistes, des géographes, des sociologues, des paysagistes, des artistes, des habitants et tous métiers en relation avec la construction de la ville. L'association a pour thèmes principaux le cadre de ville, ses paysages, ses formes et ses usages. En somme, elle propose de développer un autre regard sur la ville.

L'objet de l'association consiste donc dans la recherche, la médiation, la diffusion, la sensibilisation et l'action sur le thème du cadre de ville : environnement urbain, urbanisme, architecture, patrimoine, et cadre bâti en général.

L'association se pose en "relais citoyen" au service d'une ville conviviale et s'engage pour :

- l'implication de tous dans l'aménagement du cadre de vie,
- les échanges entre les différents acteurs de la ville,
- un meilleur partage des décisions...

Le but premier tend à sensibiliser les habitants à leur espace de vie, et les inciter à avoir une démarche participative en vue de l'amélioration de celui-ci. Elle s'interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre aux habitants de comprendre l'urbanisme et les projets de leur ville, les aider à comprendre la constitution de leur quartier, les impliquer, si nécessaire, lors des renouvellements urbains, enfin, leur donner envie de tisser un lien entre construction matérielle de leur cadre de vie qu'est la construction urbaine, et la construction immatérielle qu'est la création de lien social au cœur de leur quartier.

Il s'agit donc d'une *association facilitatrice* pour la construction d'une ville pour et avec l'habitant.

Parmi ses actions, Robins des villes participe également à l'amélioration de son cadre de travail afin de montrer que chaque action débute d'un point de départ, aussi minime soit-il. Ainsi, la question des jardins en cœur de ville est un des sujets traités par la structure.

### **- Le jardin, quels rôles en cœur de ville ? -**

Un lieu de désir, un lieu de promenade, un lieu respecté ou à respecter, un lieu de mixité, un lieu discret, enchâssé dans le tissu urbain... Autant de fonctions qui permettent de vivre l'espace urbain de manière

plus agréable. Pourtant, certains jardins sont oubliés, ou plutôt non soupçonnés. Certains sont plus reculés que d'autres, et apparaissent de prime abord insignifiants à nos yeux dans cette toile de l'espace urbain. Ils tentent tant bien que mal à s'insérer dans ce paysage presque hostile au développement du vert pour venir combler et agrémenter le vide de l'espace public...

Ces petits jardins détiennent une richesse insoupçonnée, une richesse alliant biodiversité et socialisation. Biodiversité par l'implantation de nombreuses espèces fleuries qui permettent l'épanouissement d'une faune originale malgré la densité urbaine et ses contraintes. Socialisation par l'appropriation citoyenne de ces espaces, le partage d'apprentissages et l'organisation d'événements divers au cœur.

Ces jardins de poche constituent de véritables trésors en cœur de ville, où homme, faune et flore peuvent retrouver un micro-climat où se développer en toute tranquillité. Ils font partie intégrante de l'image urbaine et paysagère d'une ville.

### **- L'espace urbain est collectif -**

Pour y vivre et s'y sentir bien, il est important que chacun puisse s'approprier l'espace urbain au mieux. La meilleure manière de le faire semble être celle de s'impliquer dans sa construction à son échelle individuelle, c'est-à-dire à l'échelle du quartier voire de sa rue riveraine. Ainsi, « *L'image de la ville et la constitution d'un imaginaire collectif dépendraient d'une composition variable d'éléments permettant de générer un pouvoir d'attraction : ce pouvoir est exercé, en premier lieu, dans et par les publics.* » (Alessia de Biase et Monica Coralli, 2009).

Les jardins permettent le passage entre la sphère privée et la sphère publique, ils sont l'intermédiaire entre les projets individuels et collectifs. Ils constituent un élément de qualité de vie à ne pas négliger pour s'approprier l'espace et différencier son logement, dans le cas d'une parcelle individuelle, ou son quartier, dans le cas d'un logement collectif en milieu plus urbain.

Nous défendons donc la thèse qu'une manière de s'impliquer dans la « fabrication » de sa ville passe par la création de micro-jardins, petits espaces collectifs où la frénésie du rythme urbain s'arrête. Du parc urbain central au jardin partagé en zone périphérique, du jardin pavillonnaire en zone périphérique au jardin éphémère artistique en zone urbaine dense, tous les « espaces verts » sont des espaces construits pour l'habitant, par l'habitant dans certains cas et avec l'habitant au meilleur des cas, pour une meilleure prise en compte de l'usager.

Pour cela, nous montrerons l'importance d'accompagner, de discuter, d'écouter et d'informer cet usager-expert pour expliquer et enseigner la valeur d'un lieu, et nous verrons quel rôle dans l'espace public ces micro-jardins peuvent remplir dans la cohésion constructive d'un quartier.

### **- Les jardins comme médiateurs de l'espace public urbain -**

Les jardins en ville peuvent prendre différentes formes. Jardins thématiques, éphémères ou évolutifs, ils sont modulables au fil des saisons et permettent de questionner nos nouvelles pratiques de la ville et interroger notre relation avec l'insolite. Ainsi, le jardin peut également

être utilisé comme support et cadre d'événements et provoquer l'imprévu en ville.

Comment ? A travers la curiosité végétale qui peut constituer une source d'inspiration et de créativité, à travers la création d'espaces où l'on peut prendre le temps de se poser et oublier le rythme urbain imposé au quotidien. Les jardins permettent « *d'offrir de la lenteur à la ville* » pour « *repenser les temporalités qui régissent la ville* », mais également les modes de conception urbaine qui sont conçues de manière à créer seulement des lieux de passage (Alessia de Biase et Monica Coralli, 2009).

Le paysage urbain apparaît donc sans cesse en mouvement, il n'est quasi jamais « apprécié ».

Les jardins peuvent également faire partie intégrante du cadre de travail et jouer un rôle de médiateur au sein d'une structure inter-associative. L'existence d'un espace en commun est capable de générer de la cohésion sociale, de l'urbanité, de la convivialité et de la solidarité au cœur d'une entreprise, d'une association ou d'un quartier.

Pour la création d'un espace comme tel, il semble évident que la discussion et la concertation soient deux outils indispensables dans la mise en place d'un projet associatif.

L'exemple pris du jardin créé sur le parvis de la MRE il y a deux ans vise à montrer le rôle éventuel de ce jardin dans la création de cette entente inter-associative et la mise en place de projets collectifs. Il permet également de recueillir à petite échelle les perceptions qualitatives paysagères et écologiques du lieu.

Notre étude s'élargit dans l'analyse de l'évolution du regard des habitants du quartier face à cet espace.

Nous pouvons tout d'abord nous demander l'origine de la naissance de ce projet de jardin de poche partagé et quelles ont été les démarches et les difficultés rencontrées pour prendre en charge l'aménagement de cet espace. Par la suite, comment donner vie à ce nouvel espace à travers ses éventuels nouveaux usages et quelles sont les principales difficultés pour susciter l'intérêt et mobiliser autour du projet collectif ? Une fois le projet concrétisé, quels rôles donner à chacun pour les investir pleinement et quels moyens de communication semblent les plus appropriés pour réunir tout en considérant les contraintes quotidiennes d'organisations associatives ? En quoi la discussion et l'échange apparaissent comme des piliers pour la pérennité du projet ? Enfin, la valorisation d'un espace par l'intervention éphémère permet-elle de mobiliser davantage autour d'un espace public ?

En élargissant notre regard, et en observant les différents comportements devant ce jardin, nous pouvons également nous demander quel est le réel impact de certaines actions participatives créatives menées en cœur de ville ? Où s'arrête la participation à la « fabrication » de la ville ? Jardinage et créativité riment-ils avec partage, coordination et dialogue ? Enfin, la valorisation du site par l'événementiel est-elle valable ou choquante dans l'espace public ? Finalement, **en quoi la réappropriation d'un espace public, en termes de conception et animation, en transforme-elle ses formes, ses usages et ses perceptions ?**

Pour répondre à cette question, des hypothèses ont été formulées ci-après, avec pour hypothèse principale :

- la création artistique est un levier qui permet de dynamiser et mobiliser les usagers autour d'un espace et permet de valoriser un lieu auprès des riverains. L'existence de ces micro-jardins suscite l'envie de mettre en place de nouveaux projets tels que de l'événementiel, ou des activités de créations artistiques.

Les quatre hypothèses secondaires qui en découlent sont les suivantes :

- Participer à la création d'un espace public, aussi petit soit-il, permet de retrouver une place dans la "fabrication" de la ville,
- Instaurer une activité autour d'un jardin, et promouvoir la participation et la co-construction au sein d'une structure interne permet une meilleure vie inter-associative,
- Cet espace laissé « libre » peut susciter des réactions contradictoires et antagonistes aux volontés de départ : qu'en est-il de la perception de l'état plus ou moins « sauvage » d'un espace et de son côté volontairement désordonné ?
- La réalisation de ces nouveaux projets nécessite des apprentissages transversaux entre les différents intervenants membres de la maison de l'environnement.



La méthode employée pour répondre à cette problématique a été la suivante.

A partir de l'exemple du parvis de la MRE qui constitue un micro-jardin au cœur de la presqu'île de Lyon, nous avons cherché à questionner les perceptions autour de ce jardin : la création de cet espace de manière non conforme à la manière traditionnelle d'aménager les espaces répond-elle aux attentes des usagers de la maison et également aux nouvelles attentes du public ?

Cette question est abordée dans ce mémoire grâce à plusieurs approches. Une première approche quantitative menée au sein de la structure interne de la maison inter-associative à l'aide d'un questionnaire mis en ligne, une seconde approche qualitative menée par entretiens semi-directifs auprès de quelques personnes salariées dans les différentes associations résidentes de la maison.

Ces entretiens ont permis d'aborder la question de l'amélioration de cet espace ainsi que sa valorisation. Tout au long du mémoire, nous relaterons des extraits des entretiens qualitatifs menés qui sont venus nourrir notre réflexion quant à la perception et aux usages de ce jardin. Enfin, pour compléter l'étude, un questionnaire destiné aux habitants et commerçants du quartier proche nous a éclairé quant aux perceptions extérieures de cet espace.

L'analyse des résultats d'enquêtes nous a permis de proposer un programme d'actions aux usagers de la MRE par la suggestion de différents scénarii d'aménagements paysagers et de valorisation du micro-jardin afin de ré-interroger le rôle et la place de ce jardin dans son contexte urbain ainsi que son rôle premier : celui d'illustrer les valeurs véhiculées par la MRE.

Cette étude très ciblée nous a permis d'élargir notre regard sur la question à l'aide d'une approche plus théorique de manière à répondre à notre problématique. Cette généralisation s'intéresse de plus près au rôle moteur des jardins pour la participation citoyenne à la fabrication de la ville, au lien éventuel existant entre mobilisation habitante et création d'espaces verts en milieu urbain, et enfin les différentes stratégies d'appropriation des espaces publics par les habitants et les nouveaux usages qui en découlent ... Notre étude se termine par une analyse de nos démarches, nos difficultés rencontrées et nos erreurs.

Il est donc exposé dans ce mémoire quatre parties pour tenter de répondre à notre problématique. Une première partie qui présente l'initiative de créer un projet de jardin de poche partagé devant la MRE et la volonté du personnel salarié de s'approprier cet espace public. La seconde partie porte sur l'étude menée autour des usages de ce nouvel espace et des attentes et perceptions des principaux usagers du lieu, enfin, notre regard s'élargit autour d'une réflexion prospective dans cet espace et interroge sur la mobilisation participative créative autour d'un espace public. La quatrième partie s'ouvre sur une discussion autour du sujet proposé dans ce mémoire.

Le questionnaire mis en ligne à destination des usagers de la MRE comporte cinq parties. Les résultats sont repris de manière décousue dans les différents chapitres. Ce questionnaire a été envoyé depuis la boîte de réception de Miren Kerbrat, la directrice de la MRE qui a fait suite à ma demande. En effet, je n'avais pas toutes les adresses mail nécessaires. Le questionnaire a donc été envoyé à l'ensemble des trente-quatre associations, soit une soixantaine de personnes.

Les résultats recueillis sont anonymes. Nous verrons qu'il ressort de cette enquête très peu de réponses, cela est peut-être dû au fait que les questionnaires n'ont pas été transmis de manière systématique aux salariés des différentes associations. En effet, pour expliquer la démarche, Miren a envoyé le questionnaire comme suit :

- aux présidents des associations dans le cas où il n'y ait pas de salariés,
- aux présidents et directeurs des associations pour celles qui comptent des salariés,
- aux administrateurs des associations,
- à l'équipe salariée de la MRE (nous avons vérifié par la suite qu'une erreur s'était produite lors de l'envoi : les adresses ne figuraient pas, mais le tir a été rectifié après s'en être aperçu).

Cinq parties composent le questionnaire, intitulées comme suit :

- le jardin et vous (traité dans le chapitre un),
- le jardin (traité dans le chapitre un et deux),
- le jardin et son environnement urbain proche (traité dans le chapitre deux),
- de l'art au jardin (traité dans le chapitre trois),
- les jardins éphémères artistiques et le grand Lyon (traité dans le chapitre trois).

Le traitement des réponses sera exprimé en valeurs chiffrées, le nombre de réponses étant trop faible pour établir des pourcentages représentatifs. L'ensemble du questionnaire est disponible en annexe.



---

- | -

**GENESE DE LA CREATION DU PARVIS :**  
**D'UN ESPACE PUBLIC "IMPOSE" A UN ESPACE DE PROJET PARTAGE**

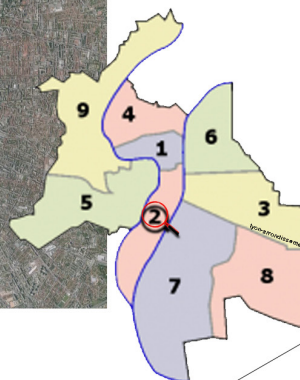
## I - GENESE DE LA CREATION DU PARVIS : D'UN ESPACE PUBLIC "IMPOSE" A UN ESPACE DE PROJET PARTAGE

### I.1. Le parvis : un espace aménagé par le Grand Lyon

#### I.1.1. La mise en débat d'un aménagement d'espace public existant

##### Un jardin de poche en plein coeur de ville

LYON  
(69)



Le bâtiment du 32 rue Sainte-Hélène est situé dans le second arrondissement de Lyon (cf. figure 1). C'est un établissement dans lequel résident quelques associations parmi les trente-quatre adhérentes de la Maison Rhodanienne de l'Environnement. Ces associations ont toutes pour approche commune : l'environnement.

Il se situe dans une rue à sens unique. Ce bâtiment en retrait par rapport à la voirie est précédé d'un parvis, composante de l'organisation urbaine. Par son implantation, il constitue une dent creuse dans le tissu urbain du second arrondissement (cf. figure 2).

C'est un espace à la fois protégé par les bâtiments qui l'entourent, mais également très ombragé dû à ce retrait. C'est donc un espace peu usité car quelque peu impersonnel et stérile à la base.



Figure 1 : Contextualisation géographique du parvis de la MRE, MC. Climent, 2014

A l'origine, il s'agit d'une placette appartenant au Grand Lyon et au Conseil Général du Rhône. Ce parvis recouvre une surface de 80 m<sup>2</sup>, et se compose d'un aménagement essentiellement minéral (cf. figure 3).

Perçu comme un espace stérile et démuné de sens dans son contexte, les salariés de la MRE ont pris l'initiative de débattre quant à sa réelle fonctionnalité dans la ville.

La pauvreté de cet espace en termes de conception n'attirait ni le citadin ni le riverain. Il fallait donc lui redonner une fonction dans la ville pour justifier de sa présence. D'ailleurs, le témoignage de Samuel, membre de la fédération française de randonnées, une des associations adhérentes à la MRE, laisse entendre que « *Le parvis de la Maison Rhodanienne de l'Environnement constitue l'antichambre de la MRE, une « zone de captage.»* », il convenait donc de remettre en question la place attribuée à cet espace public.



Figure 3 : Le parvis de la MRE avant tout aménagement, MRE, 2010

Le parvis de la MRE : une dent creuse dans la rue Sainte Hélène qui fait écho à la place Gailleton



Figure 2 : Une dent creuse rue Sainte-Hélène, MC. Climent, 2014

## I.1.2. Les étapes de la conception de ce jardin

### - Réfléchir autour de l'aménagement de cet espace

Face à la problématique de l'occupation réfléchie des espaces urbains, les membres de la MRE décident, en 2011, de prendre en charge ce lieu d'accueil *outdoor* destiné au public de la maison.

Le but de cette prise en charge propose également l'opportunité d'offrir un cadre de vie plus agréable à ses membres et salariés. Ainsi, le 14 Septembre, la demande d'autorisation de travaux sur le parvis de la MRE est lancée auprès du Conseil Général du Rhône et du conseil municipal du second arrondissement de la ville. La demande est acceptée afin de « *réduire les incivilités* », termes employés à l'époque par Eva Coudurier-Curveur, directrice du Conseil Général du Rhône. Il est alors prévu l'aménagement de deux massifs fleuris, la mise en place d'un arrosage et la pose d'un banc et d'une corbeille de propreté.

### - Le jardin proposé par la ville de Lyon

En Juin 2011, le Grand Lyon propose de mettre en place des barrières de protection autour de l'espace afin d'empêcher les chiens de piétiner l'espace nouvellement aménagé. Par ailleurs, l'idée de poser un banc est abandonnée, la crainte étant que sa présence n'attire « *plus de difficultés que d'agrément* », crainte exprimée par Simone Chabroud, directrice de la MRE de l'époque.

Ce jardin présente deux principaux objectifs dans l'espace urbain dense qui l'entoure :

- offrir un espace à vivre devant la MRE pour inviter le passant à entrer dans la maison,

- créer un « point vert » face au minéral trop présent dans le quartier.

Des contraintes de site ont toutefois limité le projet paysager. Tout d'abord, il s'agit d'un lieu ombragé qui engage donc à réfléchir aux essences de plantations possibles. Le sol est pauvre et peu profond, il faut donc prévoir un arrosage et un apport en nutriments pour les futures plantations. Enfin, il semble important de s'imposer un minimum d'organisation pour la gestion et l'entretien de cet espace, et le renouvellement des plantations de manière périodique.

Pour finir, il s'agit d'une ambiance urbaine, et donc d'une atmosphère non optimale pour la présence du végétal. Ces conditions nécessitent donc une certaine adaptation aux différentes nuisances qui peuvent être rencontrées par celui-ci (déchets, déjections canines, pollutions diverses...).

La proposition de départ a été le semis d'une prairie fleurie autour de l'arbre unique existant, agrémentée par des bulbes de printemps et des graminées hivernales.

Le parvis proposé par la ville de Lyon se composait d'un arbre placé dans une fosse entourée d'une surface minérale en asphalté et béton désactivé, de vivaces d'ombre (*Vinca minor*, *Athyrium filix-femina*, *Luzula sylvatica*), et d'arbustes de petites hauteurs (*Ilex verticillata* mâle et



Figure 4 : Le parvis de la MRE en Mars 2012, MRE, 2012

femelle). Le tout recouvert au sol de pouzzolane, un recouvrement de terrain jugé trop commun (cf. figure 4). Enfin, pour faciliter l'accès et le stationnement en véhicules deux roues, cinq potelets de stationnement ont été placés en bord de rue (cf. figure 5).

En somme, il a été pensé comme un espace public quelconque, aménagé et dessiné dans la prolongation de la place Gailleton située dans la continuité côté berges du Rhône (cf. figure 2). Cela avait pour but d'assurer une cohérence dans l'aménagement de l'espace urbain, notamment dans le mobilier urbain utilisé.

### - Le parvis pris en main par les membres de la MRE

Suite à cet aménagement, les usagers de la MRE ont souhaité prendre en main cet espace.

Il y a plusieurs origines qui ont nourri ce choix :

- une volonté de faire du parvis de la MRE un espace représentatif des valeurs véhiculées par l'institution,
- créer ensemble un espace vivant, avec une diversité végétale pour attirer davantage de faune urbaine,
- montrer qu'une petite parcelle a son rôle à jouer dans l'installation de la biodiversité en ville,
- sensibiliser le public à la biodiversité et aux interactions faune/ flore,
- utiliser cet espace pour y organiser des activités pédagogiques.

Après la validation de la proposition conceptuelle du jardin, il a fallu mettre à jour la placette et y apporter des modifications d'organisation. Les étapes de mise en place ont donc été les suivantes :

- suppression de l'existant : plantations et recouvrement de pouzzolane,
- début du chantier d'aménagement : il a fallu faire venir de la

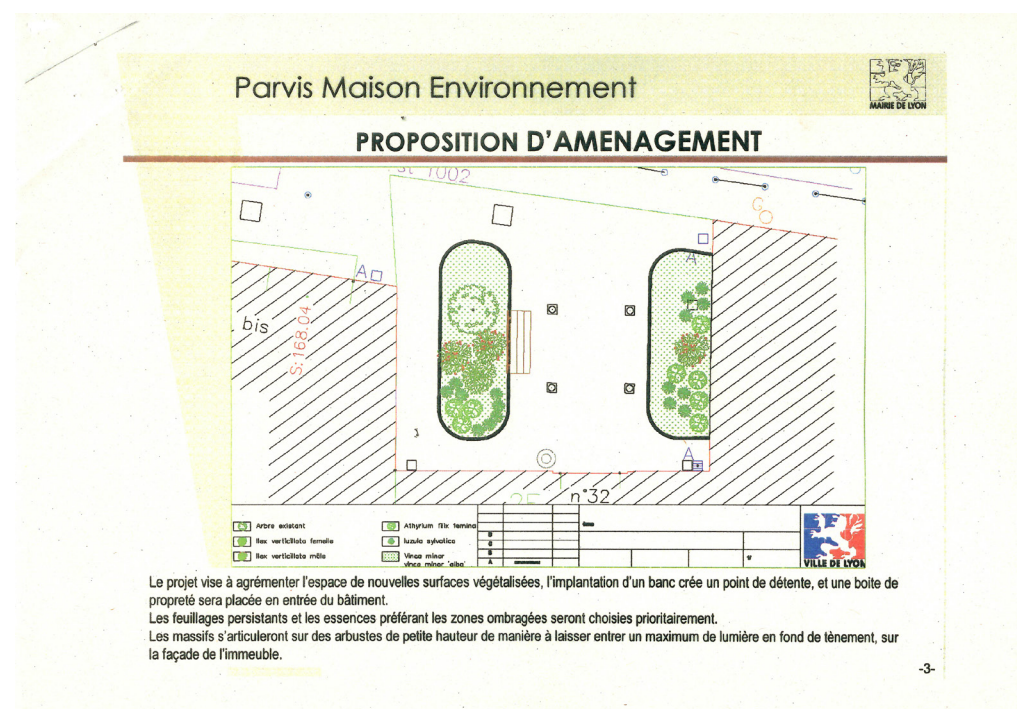


Figure 5 : Plan de plantations du jardin proposé par la ville de Lyon.



terre et importer une première série de semis et de plantations en fin de printemps.

Un second chantier de plantation pour les bulbes a été mené l'automne suivant.

Ce choix était « *un sentiment partagé par tout le monde, les gens de la LPO notamment. Cet espace ne correspondait pas du tout aux valeurs de la MRE. L'aspect non esthétique de l'espace posait question. Une réunion avec les autres membres des associations a permis de mettre en forme une fiche-projet pour proposer un nouvel aménagement aux élus en charge du secteur environnement. L'élu était très à l'écoute et comprenait notre démarche, le fait que l'on souhaite avoir un espace révélateur de nos pratiques.* » - Extrait d'entretien avec Fabienne Guisle.

Le projet de départ a été le dessin de deux parcelles bien distinctes dans leur composition.

D'un côté, une parcelle qui englobe l'espace où un arbre avait été planté. Ce dernier a été coupé et remplacé par un érable (*Acer platanoides*). L'ambiance végétale voulue a été une ambiance sauvage, avec la présence d'une flore diversifiée et d'arbustes à fort potentiel mellifère (type Cornouiller et lierre arborescent).



Figure 6 : Premières plantations dans le nouvel aménagement créé, cliché MRE, 2011

L'ensemble a été entouré par une prairie fleurie pour inviter la faune urbaine au butinage. Aujourd'hui, les Cornouillers sont remplacés par des Hortensia.

La seconde parcelle est partie de l'idée de la création d'un jardin potager avec des plantes annuelles, des plantes compagnes, des herbes folles et des cucurbitacées. Cette proposition a permis d'offrir une large palette végétale (cf. annexe 4). Il y a eu également la création de structures en bois léger de style tipi de bambou pour faire grimper des plantes et ainsi donner un peu de volume à l'espace aménagé.

Il y a donc eu la création de deux types de mini-biotopes en cœur de ville (cf. figure 6). Cette apparition « soudaine » de ce jardin en ville a suscité la curiosité du public urbain et a permis de sensibiliser davantage le citoyen à la biodiversité probable en milieu ultra-urbanisé.

Pour agrémenter cet espace et « faire comprendre » aux citoyens l'importance de sa présence et des initiatives menées autour, deux propositions complémentaires à la discipline «jardinage» ressortaient à l'époque : la mise en place d'une signalétique pédagogique et l'installation de gîtes à insectes et de nichoirs à moineaux.

Par manque de temps, ces projets n'ont jamais été menés à terme, ou bien de manière très éphémère pour le premier (cf. figure 7).



Figure 7 : Essai d'une signalétique pédagogique, cliché MRE, 2011

Les usagers de la MRE sont bien conscients que cet espace représente un espace où les contraintes sont nombreuses : contraintes liées à l'entretien (arrosage, désherbage, taille...), organisation autour de séances de replantations, et donc du temps à mobiliser sur cet espace. Une aide de la part du service espaces vert de la ville de Lyon a été proposée au départ afin que le jardin s'implante plus rapidement.

### **1.1.3. Les difficultés rencontrées pour la mise en place d'un espace public réduit**

Bien que cet espace soit réduit et ne recouvre qu'une surface de 80m<sup>2</sup>, la démarche de prise en compte de l'espace n'a pas été simple, et la mobilisation quotidienne est encore très timide.

« *Au départ de la mise en place de ce jardin, il y a eu un manque de concertation entre la ville de Lyon et les usagers de la MRE.* » affirme Tiphaine Japiot.

La ville de Lyon a voulu bien faire en proposant un espace « vert » mais n'a pas tenu compte de l'image que cet aménagement représente pour la structure associative. Il a été difficile de faire comprendre qu'il s'agissait de mettre en avant une certaine identité, à savoir un rapprochement avec l'environnement, comme l'indique la dénomination Maison Rhodanienne de l'Environnement.

Le mobilier urbain qui a été choisi est aujourd'hui fixe, et ne semble pas forcément plaire aux usagers de la MRE qui le trouve trop « rigide », malgré l'accord avec celui placé sur la place Gailleton. A cela, Samuel ajoute « *il faut replacer le parvis dans son contexte.* », c'est-à-dire l'ins-

crire dans son écrin, base de tout projet paysager... Ce qui répondait au départ à une harmonie paysagère entre les deux espaces publics, ne répond plus aujourd'hui à la valeur attribuée au jardin.

Ces remarques reflètent les problèmes et les limites des logiques « descendantes » dans un aménagement paysager, et ce, quelque soit sa taille et son importance dans une collectivité. D'ailleurs, ces problèmes de logiques descendantes sont largement revendiqués par plusieurs associations de la maison inter-associative. Notamment par les Robins des Villes pour qui les termes « participation » et « médiation » sont les deux maîtres-mots de leurs actions sur l'espace public.

L'approche urbaine qui a été proposée par la ville de Lyon est donc une approche décalée face aux valeurs et aux compétences véhiculées dans la structure.

## **1.2. L'envergure d'un projet alternatif et la structuration d'un collectif de projet**

Après avoir explicité le contexte et les phases de développement qui ont abouti à l'aménagement du jardin, nous allons montrer dans les parties suivantes les résultats de l'enquête en ligne à destination des usagers de la MRE en ce qui concerne leur rapport avec le jardin et leur perception de cet espace. Un total de 18 réponses a été recueilli, un total faible sur l'ensemble du personnel mais qui laisse toutefois ressortir des idées intéressantes.

### I.2.1. Une participation bénévole

Proposer l'aménagement paysager d'un espace nécessite une gestion et un entretien plus ou moins réguliers par la suite. Le personnel de la maison inter-associative l'effectue de manière temporaire sur son temps libre, c'est-à-dire de manière bénévole, ce qui ne facilite pas la mise en place d'un collectif de projet qui aurait pour rôle de gérer de manière plus régulière cet espace.

Depuis le réaménagement du jardin, un appel à participation pour le nettoyage et la replantation du jardin est lancée chaque année au sein de la structure inter-associative. Cette année, la période de déroulé du stage nous a permis de participer à cette action de plantations.

Dans la thématique « **Le jardin et vous** », l'objectif était d'abord de savoir si le répondant avait participé aux activités de réaménagement du jardin (plantations, entretien...). A la question fermée « **Avez-vous participé à son réaménagement ?** », voici les résultats : 55,5% (10 répondants sur 18) ont participé à l'action de plantation cette année (cf. figure 8).

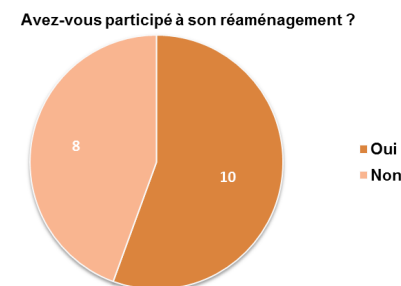


Figure 8: Diagramme représentant le nombre de participants et non participants au réaménagement du jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

Il s'agissait d'autre part, en cas de réponse négative, de connaître le « **Pourquoi ?** » de cette non-participation. Quatre choix étaient proposés sur le questionnaire :

- par désintérêt,
- par manque de temps,
- par manque d'information,
- autre.

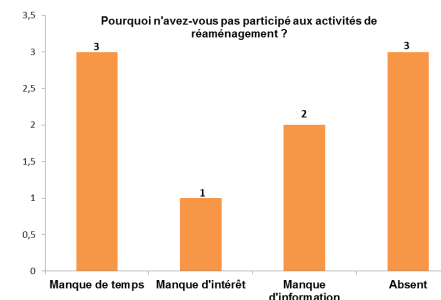


Figure 9 : Diagramme en bâtons explicitant les raisons de non participation aux activités de réaménagement du jardin, MC. Climent, 2014.

Plusieurs réponses étaient possibles, c'est pourquoi le nombre total de réponses n'est pas forcément en accord avec le nombre total de répondants. Parmi les non participants, nous observons les résultats répertoriés sur la figure 9.

Il est difficile de tirer de nettes conclusions face à ces résultats peu quantitatifs, mais après avoir mené des entretiens qualitatifs, nous nous rendons compte qu'il s'agit principalement d'un manque de temps au sein des associations pour l'investissement bénévole sur cet espace.

### I.2.2. Un projet bien accueilli et reconnu

« *C'est bienfaisant.* » - Extrait d'entretien avec Tiphaine -

« *Tous les matins, c'est un plaisir de voir ce jardin et ces fleurs.* »  
- Extrait d'entretien avec Vanessa -

« *Il y a pas mal de moineaux qui viennent se poser au milieu des herbes.* » - Extrait d'entretien avec Christophe -

L'arrivée de ce projet collectif a été perçue de manière très positive de la part de certaines associations. « *Dès la première année, la LPO nous a fait remonter le fait que de planter plus de quatre plantes a fait venir davantage d'insectes dans le jardin. Ce qu'on avait fait avait vraiment eu un impact au niveau faunistique.* » (Fabienne Guisle).

Dans la thématique « **Le jardin** », la question à choix multiples « **Pour vous le jardin est un espace...** » laisse ressortir les résultats suivants (cf. figure 10) :

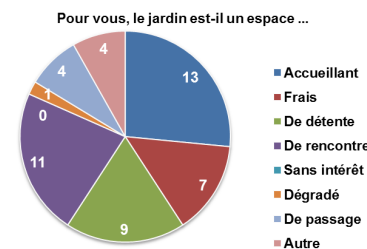


Figure 10: Diagramme retraçant les qualificatifs du jardin par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

Dans les réponses « Autre », nous avons eu les quatre réponses suivantes : « *une vitrine pour la MRE et son état d'esprit* », « *exemplaire* », « *une curiosité végétale* », « *de bien-être* ».

Le choix de proposer des qualificatifs positifs et d'autres négatifs était volontaire pour présenter une étude la plus objective possible. Au final, il ressort peu de qualificatifs négatifs, mais il faudrait une étude à plus large échelle pour recueillir davantage de témoignages et observer un changement éventuel des balances qualitatives.

Parallèlement, nous avons voulu connaître les perceptions de cet espace avant son réaménagement, c'est-à-dire lorsqu'il était tel avant et après le projet proposé par la ville de Lyon (cf. I.1.2).

Sur l'ensemble des répondants, seule une personne n'a pas connu le jardin avant son réaménagement. La question ouverte « **Comment perceviez-vous et utilisiez-vous le jardin auparavant ?** » donne les résultats réunis sur la figure 11.

#### Sans utilisation possible



Un parvis de maison en ville

Figure 11 : Illustration résumant les utilisations du jardin avant son réaménagement par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

L'expression « sans utilisation possible » revient à plusieurs reprises, ce qui montre l'envie de la part des usagers de la MRE de donner une forme différente à l'existant pour lui offrir une fonction et un usage. Parmi les réponses données, en fonctions de leurs fréquences d'apparitions, nous pouvons dégager quatre priorités à valoriser désormais dans les futurs aménagements du jardin :

- laisser un espace plus « libre » dans sa conception (ne pas chercher à tout maîtriser),
- chercher à créer un espace convivial,
- enrichir cet espace,
- valoriser davantage la présence du végétal dans ce contexte urbain dense.

### I.3. Le résultat de cette négociation : un nouvel espace en co-gestion

« *D'un espace plutôt invisible que personne ne voyait, banal, nous sommes passés à un joyeux bordel qui attirait le regard.* »

- Extrait d'entretien avec Fabienne -

« *Au début, c'était impressionnant lorsqu'on a planté dans le jardin : les gens s'arrêtaient et observaient.* » -Extrait d'entretien avec Miren -

« *La première année, nous avons mis des courges et cela intriguait beaucoup les passants.* » - Extrait d'entretien avec Tiphaine -

#### I.3.1. Le jardin aujourd'hui et son apport dans le quartier

Ce nouvel espace offre un cadre d'accueil à la maison inter-associative, pour les salariés des différentes associations résidentes, mais également pour le public entrant et sortant et les passants dans le quartier.

A son arrivée dans le quartier, le jardin a intrigué, et les passants questionnaient sur ce nouvel aménagement car « *il y a une certaine vigueur que l'on ne voit pas trop dans certains espaces verts aménagés par la ville. Cet espace interroge le gens, ils le photographient. Le fait que l'on n'ait pas un espace organisé comme un espace vert classique.* » (Fabienne Guisle).

Aujourd'hui, le jardin suscite toujours attention et questionnement : une flore spontanée, mais maîtrisée, en plein cœur de ville interroge toujours. Les gens tournent la tête en direction de cet espace lorsqu'ils passent devant cette dent creuse.

Dans la thématique « **Le jardin et son environnement urbain proche** », à la question « **Avez-vous observé un comportement différent des passants depuis l'aménagement du jardin ?** », nous obtenons les résultats suivants (cf. figure 12) :

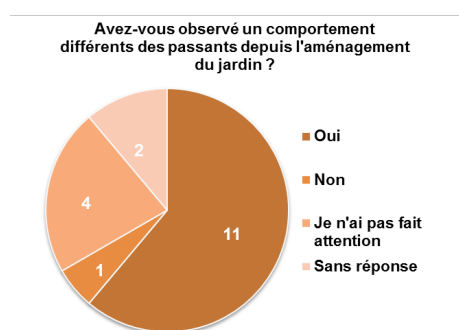


Figure 12 : Diagramme sur l'existence d'un changement de comportement éventuel des passants face au jardin, MC. Climent, 2014

La plupart des répondants ont observé des changements de comportement des passants de la rue Sainte-Hélène : un détour de regard, une halte, une pause sur le banc, l'entrée dans la MRE...

N'ayant pas connu le passage entre l'avant et l'après aménagement du jardin, Miren, nous confie une anecdote vécue : « *Un jour, une dame, qui était enseignante, est passée devant le jardin et a coupé des feuilles de diverses variétés de plantes. C'était un acte à but pédagogique : recueillir une variété de feuilles afin de les présenter à ses élèves.* ». Quant à Tiphaine, elle fait la remarque qu'« *il y a même une riveraine de l'immeuble d'en face qui y a planté ses graines !* ».

Trois personnes ne se sont pas prononcées sur la question, peut-être par inadvertance, ou par le fait qu'elles n'aient pas pris le temps d'observer de changement de comportement particulier.

### I.3.2. Le rôle attribué aux usagers de la MRE

Pour faire davantage vivre ce jardin, la mobilisation des principaux usagers de cet espace semble être une base de travail très intéressante.

Lors de l'activité de plantations menée au printemps 2014, tout le monde n'était pas disponible, ou bien ont-ils pensé à une blague : nous avons proposé cette activité le 1er Avril...

Il s'agissait de replanter des jeunes pousses dans le jardin après les avoir mis en semis dans des godets quelques semaines auparavant.

Nous avons également voulu savoir **dans quelle(s) activité(s) les usagers de la MRE s'étaient investis**. Les résultats obtenus à la question ouverte classée dans la thématique « **Le jardin et vous** » apparaissent dans le diagramme de la figure 13.

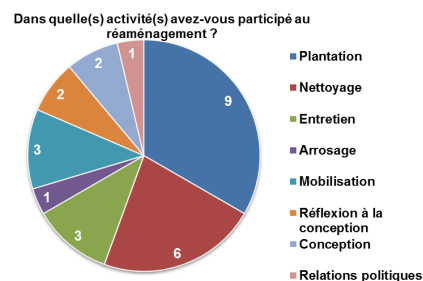


Figure 13 : Diagramme représentant le type d'activités autour du jardin par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

Il en ressort que l'activité de plantation plaît davantage que celles touchant à l'entretien. Ce qui semble logique dans le sens où la mobilisation autour de l'activité de plantation ait été davantage véhiculée : information papier dans les communs de la maison et envoi de mail. En fait, il y a deux thèmes distincts dans la gestion du jardin : d'abord, des moments de création où un appel à participation est lancé auprès de tous les membres de la MRE, ce sont des moments durant lesquels davantage d'associations s'investissent, puis la gestion au quotidien durant laquelle on voit notamment les membres des Robins des Villes et le personnel de la MRE qui s'investissent. C'est un réseau un peu plus restreint, mais qui semble suffisant. En effet, dans un tel espace, est-il possible que plus de personnes soient investies ?

Il serait intéressant d'attribuer un rôle à certains des usagers de la MRE qui souhaitent s'investir de manière plus régulière dans le jardin.

L'instigatrice des actions de jardinage, Fabienne, va s'absenter durant un semestre pour des raisons personnelles, il va donc falloir lui trouver un ou des remplaçants pour promouvoir l'énergie autour de cet espace. Lorsque nous lui avons demandé s'il lui paraissait plausible la possibilité que les documentalistes prennent sa suite dans le jardin, elle répond sans hésiter : « *Ce qui les freinerait serait surtout certains points techniques : « que faut-il faire à quel moment ? » »* . Pour le reste, Fabienne ne doute pas quant à la volonté de prendre le relais de la part de ses collègues du rez-de-chaussée. D'ailleurs, les documentalistes ne seraient pas contre. Selon elles, leur participation aux activités menées autour du jardin est plus facile car elles sont situées au rez-de-chaussée et donc plus à-même d'observer ce qui s'y passe.

Il semble qu'il y ait l'envie de tester des choses autour de cet espace, Fabienne soutient l'argument « *qu'il y en a qui sont assez courageux pour tester, expérimenter et tirer des enseignements de ce qui marche et ce qui ne marche pas.* » . Toutefois, une formation rapide sur quelques points techniques serait appréciée.

Au final, l'idée défendue par la plupart des personnes interrogées, serait que chacun puisse illustrer sa spécialité au cœur du jardin (communication, faune, flore, paysage...) afin que les passants perçoivent davantage les services proposés par la MRE et ses associations adhérentes. D'ailleurs, des partenariats pourraient même être envisagés pour permettre un aménagement plus durable. La fédération française

de randonnées travaille avec un partenaire « Pic bois » qui propose les balises de signalétiques sur les sentiers : « *pourquoi ne pas profiter de ce partenariat pour mettre en place dans le jardin une signalétique à destination du public ?* » (Samuel)

### I.3.3. Un fonctionnement trop informel ?

Les résultats précédents montrent qu'il est difficile pour les salariés des différentes associations de s'investir de manière régulière pour l'amélioration de ce jardin. Il en ressort également que ce jardin n'est pas assez mis en valeur, et qu'il n'y a pas assez d'informations et de communication véhiculées autour des actions déjà mises en place autour de cet espace. Pourtant, ce n'est pas l'envie qui semble manquer vue les retours exprimés. Nous pouvons donc nous demander si le fonctionnement régit autour de cet espace n'est pas trop informel.

Cette interrogation est appuyée par les résultats repris ci-dessous de la question fermée qui apparaît dans la thématique « **Le jardin** » : « **Etes-vous satisfaits de ce jardin ?** ». Nous observons qu'il y a quelques personnes qui ne sont pas satisfaites du jardin actuel (Cf. figure 14) :

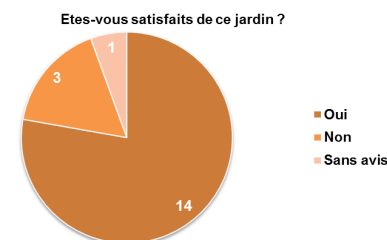


Figure 14 : Diagramme représentant la satisfaction de ce jardin par les usagers de la MRE, MC. Climent, 2014

Il conviendrait peut-être d'impliquer davantage les usagers de la MRE en augmentant la communication et la dynamique autour de projets diversifiés. « *Je pense que si c'est dans la tête des gens, que s'il y a un document, les différents usagers trouveraient l'intérêt pour ce jardin. Là, on est vraiment dans le projet inter-associatif : associer son emploi du temps à une activité non prioritaire.* » (Fabienne).

Afin de permettre aux répondants de justifier leur réponse, nous avons fait suivre à cette question la question ouverte « **Que manque-t-il dans ce jardin ?** ». Les résultats sont disponibles dans le chapitre suivant : une envie d'aller plus loin dans l'aménagement du jardin par les usagers.

Ensuite, la communication interne et externe autour de ce jardin n'est peut-être pas appropriée : au final, s'agit-il réellement d'un jardin ? Peut-il être vendu ainsi aux citoyens ? En effet, il n'apparaît pas comme les autres jardins de la ville, réglementés et régis par des contraintes horaires pour certains. Fabienne soutient même que « *quand tu entres*



*dans un jardin, même si c'est un tout petit espace, tu as l'impression de rentrer dans un autre univers et là ça reste fortement urbain. »* Peut-être faudrait-il concevoir cet espace dans le but justement de créer cet espace intime qu'évoque la paysagiste.

D'ailleurs, en ce qui concerne l'organisation autour de cet espace, certains pensent qu'il faudrait discuter du projet commun selon les emplois du temps de chacun car il manque une fédération au sein de la MRE pour gérer à la fois les espaces en communs et cet espace de vie. Ce dernier « *joue un rôle fédérateur entre les différentes associations.* » (Christophe). Un lien inter-salariés donc, et inter-associations qui ne demande qu'à suivre une trame d'interventions régulières.

Pourtant, la proposition d'instaurer un calendrier trop précis sur la gestion du jardin ne semble pas être une solution accueillie. Cela contraindrait trop les différents emplois du temps, d'autant plus qu'il s'agit pour la plupart des associations, d'associations qui fonctionnent sous le principe d'animations, et donc qui n'ont pas un emploi du temps fixe. Celui-ci varie en fonction du nombre de participants, des saisons, des conditions météorologiques... Autant de critères à prendre en compte dans la gestion d'un espace supplémentaire.

Le schéma fonctionnel de la figure 15 retrace les priorités à mettre en place pour un bon fonctionnement autour de ce jardin de poche urbain.

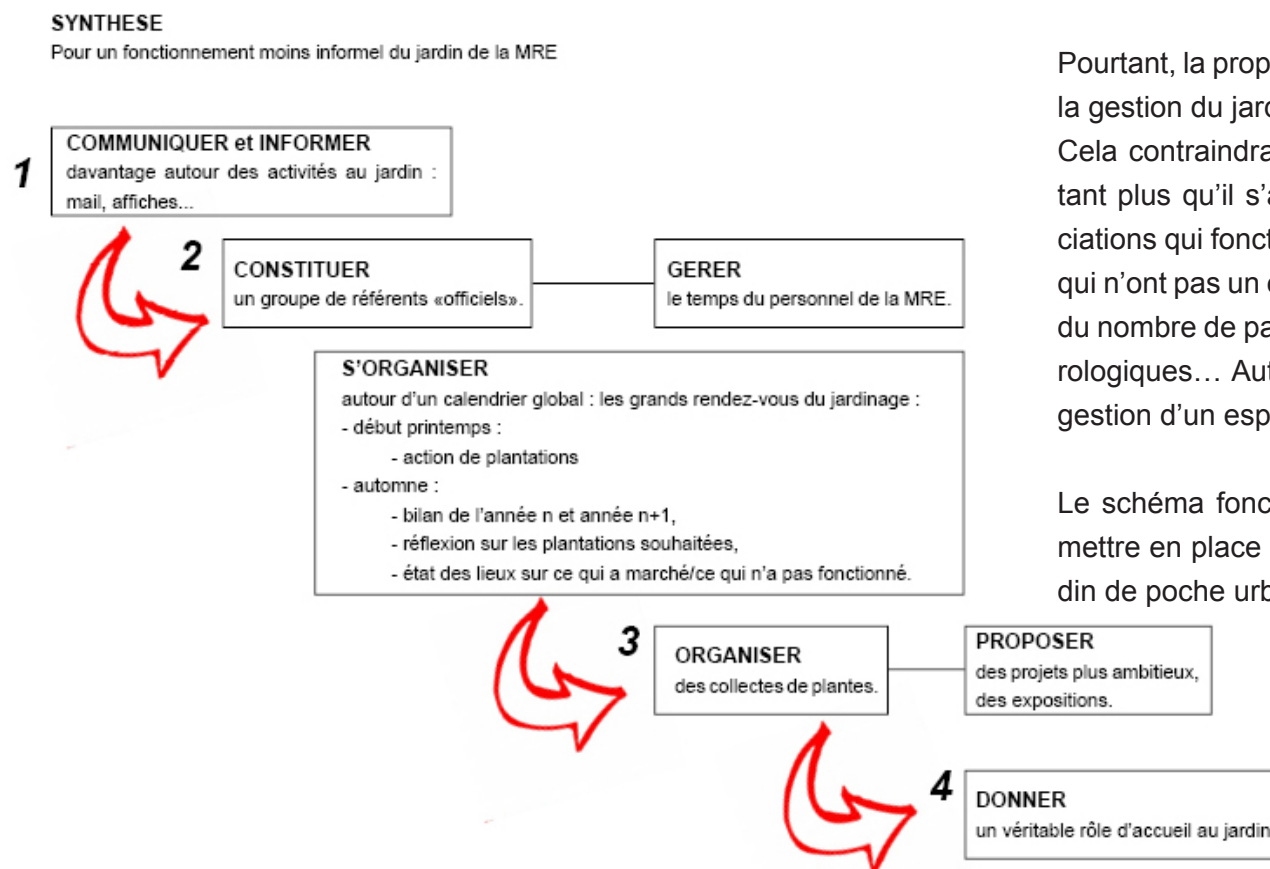


Figure 15 : Schéma synthétique des idées de base pour limiter un fonctionnement trop informel autour du jardin, MC. Climent, 2014

En septembre 2014, un troc de graine va être mis en place de manière permanente au niveau de la bibliothèque de la MRE. Ce serait un moyen de recréer un lien entre l'existence de ce jardin et la structure inter-associative. Il pourrait même naître de cette animation un fonctionnement autour de plantations de certaines graines apportées par le public, et avec les membres de la MRE.

Enfin, Samuel laisse entendre que « *les associations membres de la MRE pourraient s'impliquer autour de ce parvis de manière pérenne* » et considérer ce lieu comme un lieu d'exposition et une finalité où les gens de passage pourraient décider de parcourir le jardin sans pour autant prendre le temps d'entrer dans la MRE. En effet, la MRE propose de manière régulière des expositions à l'intérieur du bâtiment, cependant, il est difficile de comprendre que cette structure est ouverte au public et abrite des expositions. Il manque donc un « personnage » dans le fonctionnement de cette entrée : un médiateur serait le bienvenu pour accueillir le public, le guider, et promouvoir les activités menées dans le jardin, autour du jardin, et dans les locaux de la MRE. Vue la configuration du bâtiment, les visiteurs ont besoin d'être orientés avant d'entrer.

---

## Synthèse du chapitre I

Nous avons pu voir que ce jardin en cœur de ville a connu plusieurs changements en peu de temps. Il est intéressant de constater qu'une volonté commune de l'améliorer et de s'y impliquer davantage est présente au sein de la structure inter-associative de la Maison Rhodanienne de l'Environnement.

Ces actions co-constructives laissent un sentiment d'appartenance et de personnalisation de son espace de travail et donc, indirectement un sentiment de fabriquer quelque peu sa ville. En effet, aujourd'hui l'espace de travail reste un des lieux dans lequel nous passons un tiers de nos journées. Se sentir bien dans son espace de travail contribue à se sentir bien dans sa ville.

Toutefois, le temps dépensé dans ce micro-espace reste insuffisant de la part des usagers directs. Plusieurs expriment le fait que le lieu ne soit pas assez mis en valeur et qu'il manque d'une coordination pour la gestion commune de l'espace. Que faut-il mettre en place pour vraiment donner naissance à un véritable projet collectif en constante évolution ?

Il semble difficile d'y installer une grosse installation pérenne car, comme les documentalistes l'ont exprimées, l'espace n'est pas très adapté pour une liberté d'aménagement, et « *il n'a pas été pensé dans le sens "faire de ce lieu un espace de convivialité" : cet espace n'est pas assez modulable.* ».

---

- II -

## UN ESPACE GENERATEUR DE NOUVEAUX USAGES

## II- UN ESPACE GENERATEUR DE NOUVEAUX USAGES

### II.1. Des nouveaux usages autour de l'espace créé

Un nouvel espace peut connaître des changements d'utilisation selon qu'il soit aménagé d'une manière ou d'une autre. Il peut être vécu et utilisé, ou bien totalement ignoré.

#### II.1.1. L'avant/après réaménagement du jardin : la création d'un nouvel espace de vie associative

« *Ce jardin permet de faciliter les échanges entre les usagers de la MRE.* » - Extrait d'entretien avec Marlène -

N'ayant pas connu l'ancien aménagement du jardin, et dans le but de connaître l'avis des usagers du jardin qui auraient connu l'ancien aménagement et l'espace actuel, nous avons cherché à savoir si les usagers de la MRE avaient noté un changement de comportements au sein de la structure inter-associative.

La thématique « *Le jardin et son environnement urbain proche* » propose la question fermée « **Avez-vous observé un comportement différent chez les usagers de la MRE depuis la création du jardin ?** ». Nous obtenons les résultats présentés sur le diagramme de la figure 16.

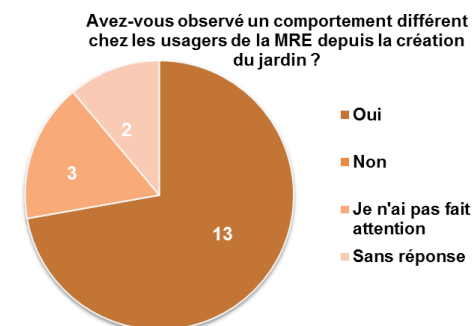


Figure 16 : Diagramme représentant l'observation du comportement des usagers de la MRE face à ce jardin, MC. Climent, 2014.

Il ne suffit pas seulement de savoir s'il y a eu ou non un changement de comportement face à ce nouvel espace de vie associative, mais connaître la manière dont cet espace a été réinvesti est encore plus intéressant pour l'améliorer. Les résultats à la question ouverte, « **Si oui, de quelle manière ?** », apparaissent sur la figure 18. Une bulle correspond à la parole d'un membre d'une association.

Les résultats illustrés parlent d'eux-mêmes. Il semble que ce jardin apparaisse à l'unanimité comme un espace permettant de l'échange interpersonnel et inter-associations durant des moments privilégiés (cf. figure 17).



Figure 17 : Un exemple de nouvel usage : l'organisation de pique-nique sur le parvis, F. Guisle, 2014



Figure 18 : Illustration reprenant les avis des usagers de la MRE sur les nouveaux usages autour du jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

Ces paroles d'usagers laissent ressortir des thématiques principales autour de la perception de ce jardin. La thématique liée à la rencontre et au lien social semble prendre le dessus, en seconde thématique, nous retrouvons celle regroupant les aspects touchant à la biodiversité en ville, enfin, la notion d'inattendu dans l'espace urbain ressort, l'étonnement en ville et la nouvelle manière d'occuper l'espace public par le détournement d'un espace public. Cette dernière thématique nous renvoie notamment aux propos tenus par Nicolas Soulier dans son ouvrage *Reconquérir les rues* quant à la connaissance de l'espace urbain par la déambulation par l'inattendu et l'occupation de l'espace par la mise en place de «seconds chantiers».

## II.1.2. L'événementiel : un tremplin pour ces micro-espaces

L'événementiel dans l'espace public, qu'il soit spatial ou social, est observé par des personnes différentes et peut-être ainsi interprété de manière opposée. Les perceptions peuvent donc être parfois dissensuelles.

Souvent, le problème de ces petits espaces urbains, c'est qu'ils sont cachés, enclavés ou en périphérie et ont donc du mal à faire la promotion de leurs actions. Il leur faut nécessairement un relais de la part de la ville au niveau de la communication pour les aider à sortir de l'ombre des espaces publics les plus côtoyés par le citoyen.

### - Un Jardin d'hiver pour le 8 Décembre -

En Décembre 2013, le jardin a été support de création dans le cadre de la participation à la fête des Lumières de Lyon : un événement annuel, emblématique de la ville. Quatre nuits d'installations lumineuses dans l'ensemble de la ville et son agglomération, mettant en valeur les monuments les plus exceptionnels de la ville, mais également les plaquettes et les jardins parsemés en centre et périphérie de ville. C'est un événement de plus en plus populaire qui draine chaque année entre 3 et 4 millions de visiteurs dans les rues de Lyon. C'est également un des quatre plus grands rassemblements festifs au monde en termes de fréquentation (sources Lyon Capitale). Autant dire que pour chaque micro installation, participer à un tel projet reste une aubaine de la plus grande importance pour la valorisation d'une espace public.

Le projet finalisé a été un projet essentiellement mené par l'association Robins des Villes, mais toujours en gardant le désir de faire participer les membres des autres associations. Cela est passé par la possibilité de les laisser s'exprimer sur leur parvis utopique (cf. figure 19).



Figure 19 : Un projet du parvis utopique, Fête des lumières 2013, LPO Rhône, 2013

Il était également proposé un parcours sur plancher (cf. figure 20) prenant en compte à la fois le jardin et l'écrin dans lequel il s'insère, « *ce parcours, se voulant un délire imaginaire, a montré d'une certaine manière comment optimiser l'occupation de l'espace disponible* » (Samuel).



Figure 20 : Jardin d'hiver sur le parvis, Cliché Robins des Villes, 2013

Le résultat des dessins est toujours affiché aujourd'hui sur les vitres de la MRE. « *C'était super chouette et je pense qu'ils étaient contents de voir leurs productions. Notre but était de mettre en valeur les productions faites.* » - Fabienne Guisle.

La participation de ce petit espace à un événement de renommée internationale pose la question de la place de cette l'installation créée dans ce projet éphémère urbain.

Nous avons demandé à certains membres de la maison inter-associative leurs avis sur la question de l'occupation de l'espace pour interroger sur l'éventuelle mise en place d'un jardin créatif permanent. Le projet a complètement adhéré dans l'effervescence de l'événement (cf. figure 21 : une coorganisation de l'atelier création). Et « *Le plus drôle c'est que ça a pris des proportions décalées le jour J : tout le monde voulait voir ces projets utopiques. On a été vraiment surpris par le nombre de personnes, dans un quartier assez tranquille.* » - Fabienne Guisle.



Figure 21 : Atelier création du jardin d'hiver, Cliché Robins des villes, 2013

La participation à la fête des Lumières n'a peut-être pas permis de connaître davantage le jardin, mais le jour de l'événement, les gens se sont prêtés au jeu. Ils ont pu se faire une représentation de l'espace à travers une images véhiculée le temps d'un événement.

Le jardin a créé l'émerveillement dans un cadre spécial, et a certainement laissé des traces dans les consciences individuelles et collectives comme cela semble être le cas pour la plupart des actions éphémères (d'après *De l'éphémère au durable, le cas de l'opération les « yeux de la ville »* à Genève, Marina Trayser).

Aujourd'hui, on peut se demander si les participants à l'édition 2013 de la fête des Lumières se souviennent de l'installation qui avait été créé pour l'occasion.

### - Parking day rue Sainte-Hélène -

Ce jardin a connu d'autres événements qui consistaient à investir l'espace public de manière « cavalière ». Nous citerons la participation au Parking days, un élan né aux Etats-Unis qui consiste à repenser l'usage de l'espace public par l'occupation des voies de circulation à l'aide d'installations éphémères de type jardins aménagés. Il s'agissait d'occuper les places de livraison de l'entreprise Norbert Dentressangle, situées à proximité direct du jardin de la MRE. Des places qui sont venues nuire à l'harmonie du lieu en raison du stationnement exagéré des véhicules : le siège de l'entreprise se situe dans les bâtiments mitoyens à la MRE.



Figure 22 : Un exemple de l'occupation de l'espace public : le parking day, cliché MRE, 2013

### - Vers une bibliothèque-plage ? -

Enfin, dans l'exemple de Paris plage, pourquoi ne pas réinvestir l'espace disponible sous forme de bibliothèque en plein air ? En période estivale, « *il serait sympa d'installer des transats avec des bacs de livre afin que les gens prennent le temps de s'installer dans le jardin et prennent le temps de lire.* », une proposition amenée par Marlène. La rue est très passante, les gens ne prennent pas le temps de s'arrêter, alors, offrir des assises autres que les bancs publics, attirer par l'originalité du cadre et de l'installation, voilà une idée qui pourrait s'inscrire même dans le fil conducteur « Tout le monde dehors » proposé tout l'été par la ville de Lyon : des événements culturels gratuits à

travers toute la ville, tout l'été permettant à la fois à ceux qui ne partent pas l'été de découvrir des endroits de la ville, mais également de réinvestir ces endroits d'une manière originale et inédite.

### - Le parvis et les 20 ans de la MRE -

Au printemps 2015, la MRE organisera un gros événement : les 20 ans de la MRE. Le jardin sera le lieu d'accueil d'événements festifs. Rien n'est encore fixé en termes de projets créatifs ou d'animations pour cette date d'anniversaire, mais il est certain que le jardin fera partie intégrante de la fête.

### II.1.3. Le jardin comme support d'activités urbaines

Outre la participation à des événements urbains, cet espace public est également utilisé comme support d'activités pour sensibiliser les citoyens à l'espace urbain.

La MRE organise entre autre les mercredis de l'environnement. Ils se passent essentiellement en extérieur, autour du jardin. Ce sont des après-midi thématiques, à destination des enfants et à effectifs limités. Depuis que ce jardin a été réaménagé, les parents prennent le temps d'attendre la fin des activités en se posant soit dans la bibliothèque, soit à l'extérieur. Une nouvelle preuve que cet espace est investi d'une manière plus systématique, et qu'il est devenu un véritable outil d'animation soutenant les actions de la MRE.

Par ailleurs, les associations membres de la MRE agissent beaucoup en animations à l'extérieur et créent de nombreux supports d'anima-



tions. Christophe suggère l'idée d'imaginer un dispositif qui permettrait d'exposer des aménagements créés lors d'animations, ce qui permettrait de les mettre en valeur et de les exposer de manière plus durable. De même, ces créations pourraient être par la suite réutilisées pour d'autres activités urbaines organisées au cœur du jardin.

## II.2. Des nouvelles perceptions parfois antagonistes

Il est intéressant de connaître la perception des différents membres des associations sur cet espace, mais recueillir d'autres avis auprès de personnes plus extérieures au lieu est également constructif pour l'avenir de l'espace.

### II.2.1. Le regard « aseptisé » mais ouvert des autres acteurs de la fabrication de la ville

Dans le contexte de politique nationale, les municipalités ont changé. De nouveaux élus entrent en jeu dans les politiques urbaines, ils doivent s'adapter et faire état de ce qui existe avant d'entamer des actions concrètes. Nous avons donc interrogé Monsieur Grégory Sansoz, élu du second arrondissement de la ville de Lyon dans le secteur « Voirie, déplacement, écologie urbaine ». Celui-ci a un regard « neuf » sur l'espace proposé.

En toute honnêteté, Monsieur Sansoz n'avait pas fait attention à l'existence du jardin avant d'être élu parmi le conseil du second arrondisse-

ment. Le style du jardin, un peu « *dans tous les sens* » ne le dérange nullement, hormis le fait qu'il soit un peu gêné par les abords directs non entretenus (cf. figure 23). En effet, il y a des plantes hors des bordures. Il le reconnaît en toute objectivité que cela relève d'une déformation professionnelle en tant qu'élu.



Figure 23 : Des herbes folles entre les pavés, MC Climent, 2014

Toutefois, son regard ne l'empêche en rien de proposer des nouveautés pour ce jardin, comme davantage d'expérimentations du côté des plantations (aromatiques et autres plantes plus sauvages).

Monsieur Sansoz n'a pas connu « le jardin aux potirons » et souhaiterait revoir un tel aménagement, original et curieux pour le riverain. Selon lui, le « *désordre ordonné* » du jardin est le reflet de ce que propose la MRE et l'ensemble de ses associations. D'ailleurs, la municipalité du second arrondissement a mis en place des MIF (micro implantations florales) entre les pavés des trottoirs de l'arrondissement : une preuve que la volonté d'introduire la nature en ville n'est pas rejetée, et que le fait de rencontrer des plantes spontanées dans les jardins ne choque pas.

A travers son discours, nous retrouvons beaucoup de similitudes aux dires des usagers de du site. Cela reste intéressant de voir que le jardin alimente les mêmes envies.

Malgré tout, Miren ne cache pas son inquiétude quant au devenir de ce jardin. En effet, la nouvelle municipalité a divisé en deux les services voués à l'environnement urbain ce qui pourrait provoquer un manque d'entente et de concertation autour de la gestion des espaces verts présents sur l'arrondissement. Il apparaît donc d'autant plus important de sensibiliser et de communiquer autour de ce jardin.

Parallèlement, deux jardiniers de la ville de Lyon ont accepté de prendre du temps pour observer cet espace. L'entretien mené auprès d'eux est disponible en annexe.

L'idée très intéressante qui ressort de cet échange est celle de profiter que la ville de Lyon mette en place une thématique dans ses plantations chaque année pour s'aligner en partie dessus. En 2013, le thème était l'épice, en 2014, le feu d'artifice, et en 2015, le thème sera les roses... Une occasion d'intégrer à ce jardin de poche des fleurs plus « chics » parmi les plantes spontanées, un espèce de « choc des cultures ».

## II.2.2. Une envie d'aller plus loin dans l'aménagement du jardin par les usagers

Pour que cet espace continue à exister, il doit constituer un intérêt pour les élus, les passants et les usagers de la MRE, « *il ne faut donc pas craindre de proposer des choses ambitieuses* » (Samuel).

Dès le départ, des idées nouvelles dans la conception du jardin ont été proposées, comme l'apport de verticalité dans l'espace et l'habillage des murs des bâtiments alentour. Une proposition de pose de grands bacs ou des plantes grimpantes sur des fils posés contre les murs encadrant l'espace a également été formulée.

Par ailleurs, pour appuyer l'importance du côté jardin potager de cet espace, il avait également été proposé d'installer des compostiers. Ces deux projets n'ont pas vu le jour.

Dans la thématique « **Le jardin** », à la question ouverte « **Que manque-t-il dans ce jardin ?** », nous obtenons les suggestions qui apparaissent sur la figure 24 (reprise des paroles des usagers telles quelles). Nous avons choisi ce type de représentation pour déjà imaginer ce que l'on pourrait intégrer au jardin en termes esthétique et graphique.

D'après les résultats énoncés, il est clair que des installations en vue d'accueillir davantage de biodiversité, notamment faunistique manquent. Par ailleurs, une diversité végétale est encore plus attendue que celle déjà existante actuellement.

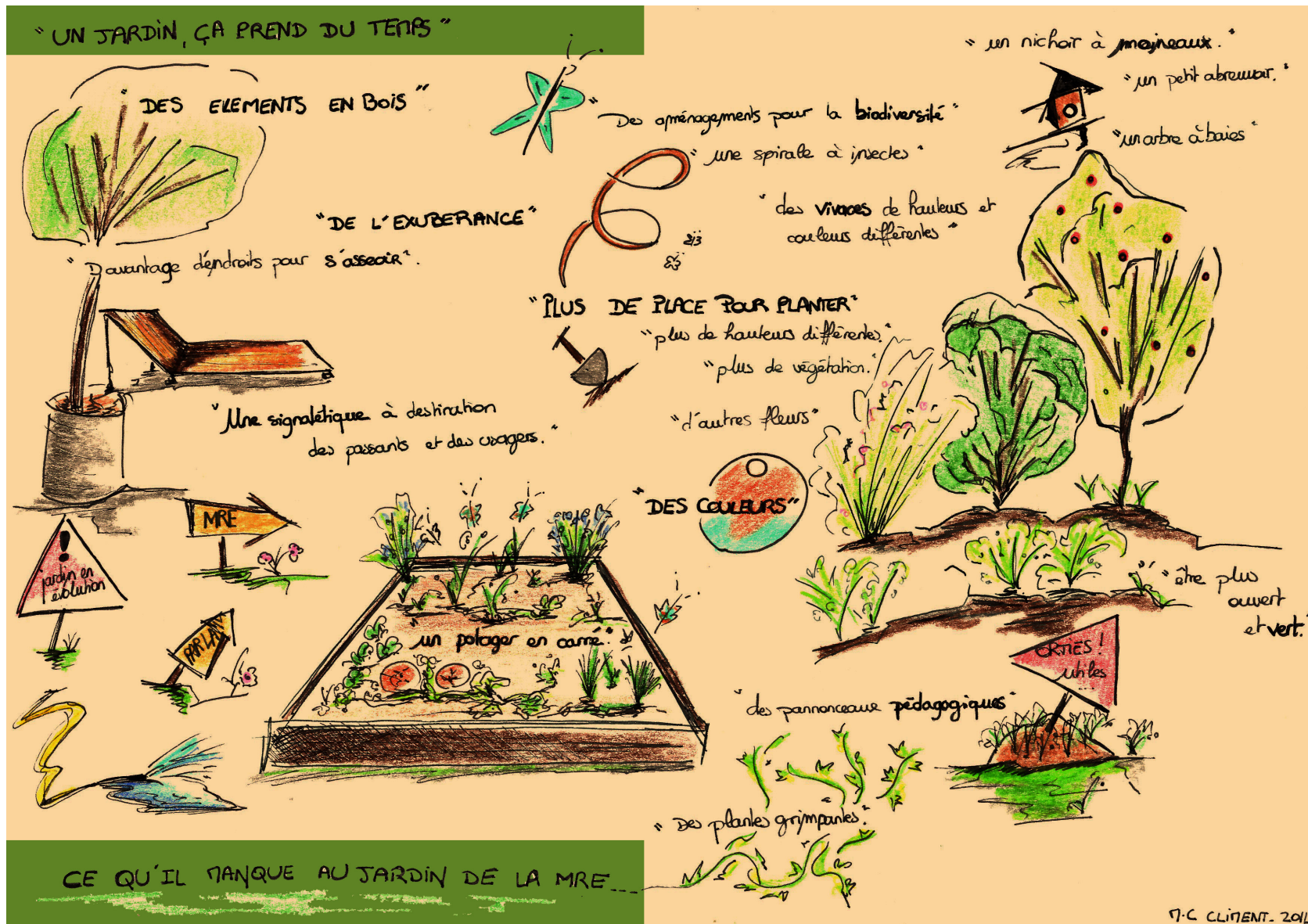


Figure 24 : Des nouvelles idées pour le jardin par les usagers de la MRE, MC Climent, 2014.

---

## Synthèse du chapitre II

Les résultats obtenus confirment le fait que la modification de configuration esthétique du parvis de la MRE a entraîné un changement dans l'utilisation de l'espace et dans ses usages. Cet espace regroupe lors d'instantanés privilégiés et permet de briser les limites géographiques des bureaux des membres des différentes associations.

Nous pouvons répondre à une des hypothèses secondaires, à savoir, « Instaurer une activité autour du jardin, et promouvoir la co-construction au sein d'une structure interne permet une meilleure vie inter-associative ».

A travers l'événementiel et l'action éphémère, il est possible de réinterpréter un lieu ou un espace public disponible. Ces événements peuvent également contribuer à la construction de nouvelles images d'un espace public. Se réapproprié un espace public de la sorte permet également de mettre en avant des activités urbaines de courte durée et de mobiliser un public passant.

L'ensemble des usagers de la MRE semblent trouver en ce lieu un espace de pause et de rencontre où ils prennent le temps de se poser pour discuter, toutes associations confondues. Ces résultats sont confirmés lors de discussions informelles au cours desquelles il en ressort de nombreux compliments pour cet espace.

Toutefois, ils souhaiteraient des améliorations dans cet espace pour davantage le mettre en valeur envers le public extérieur et s'investir plus sérieusement dans l'aménagement de cet espace selon leur temps disponible.



---

- III -

**VERS UNE REFLEXION PROSPECTIVE :**

**L'INTERVENTION ARTISTIQUE EPHEMERE COMME LEVIER DE MOBILISATION ET DE VALORISATION ?**

#### III.1. L'intervention artistique et culturelle en cœur de jardins de ville

L'art n'est pas un secteur réservé aux artistes professionnels. Tout citoyen peut contribuer à l'embellissement de sa ville par sa participation décorative au cadre urbain. Cet art peut intervenir de manière éphémère ou plus permanente. En choisissant la première solution, nous pouvons penser que les éventuelles installations artistiques qui naissent dans les jardins de ville participent à la construction de nouvelles images véhiculées en milieu urbain. Elles peuvent entraîner la transformation des visions citadines face à leur environnement quotidien.

Dans le cadre de notre jardin de poche, intégrer l'art au jardinage rendrait à la fois l'art accessible, et créerait un mariage créatif entre ces deux disciplines. Par contre, « *Il faudrait mettre en place une installation qui reflète les préoccupations de la MRE, ses usages, et ses valeurs véhiculées pour que les gens se sentent concernés par celle-ci.* » - Extrait d'entretien avec Fabienne Guisle.

##### III.1.1. Les installations artistiques en milieu urbain : un moyen de s'appropriier ces micro espaces publics

Un des objectifs de ce mémoire est de montrer que les usagers de la MRE se sont réappropriés l'espace du parvis de la maison inter-associative. Une des façons de le faire en milieu urbain semble celle d'y introduire des installations qui questionnent et qui attirent. C'est en ce sens que nous pensons qu'une installation artistique évolutive ou éphémère s'intégrerait bien dans un tel espace. En effet, une œuvre artistique, « *il faut que ça questionne, il faut que ça chatouille, il faut que ça provoque.* » (Fabienne Guisle).

- Pourquoi une œuvre artistique dans cet espace ? -

Parce qu'il s'agit d'un espace atypique, d'une surface quasi insignifiante de 80m<sup>2</sup> dans la toile de l'espace urbain de Lyon. Un « carré vert » parmi l'ensemble des bâtiments hyper condensé de la presqu'île, mais qui questionne. Cela permettrait vraiment de révéler l'identité du lieu ainsi que son potentiel autour de tout ce qui touche ce que nous avons abordé précédemment : l'arrivée d'une biodiversité urbaine, la création d'un lien nouveau entre le personnel de la maison, ou encore l'apport de nouveaux usages et regards autour de ce lieu.

Parce que la création contribue à soulever des questions non ordinaires telles que les nouveaux usages de l'espace public. Ces usages ont un rôle autour de la sociabilité, autour des modes d'habiter et de travailler, ou encore autour des modes de se déplacer en milieu urbain.

Enfin, parce que l'expérimentation artistique permet de promouvoir une conception sensible et esthétique de l'environnement et une mise en forme de l'espace (Nathalie Blanc, 2012), en termes de paysages et d'ambiances. L'espace urbain n'est pas assez valorisé par ces actions, et faire ressortir le caractère esthétique d'un espace permet de réfléchir à la construction de la ville et permet également de penser les liens humains qui peuvent être créés en menant une action de participation à l'art urbain dans un jardin.

L'initiative artistique reste une expérimentation. Nous pouvons donc faire un parallèle avec la manière dont nous menons le jardin du parvis de la MRE. L'art permet de transgresser les frontières entre les publics, entre les espaces et les temporalités, et entre le créateur et l'observateur, et c'est cette vision que souhaitons instaurer en nous investissant davantage dans ce jardin. Aller à la rencontre du passant et du riverain, et promouvoir cette qualité de médiation populaire véhiculée par les Robins des Villes. Par ailleurs, intégrer dans cet espace des créations qui sortent de l'ordinaire permettrait de développer un regard sensible et décalé, voire critique sur l'existence de ce type de jardin en milieu urbain. C'est une façon de donner à voir, de se donner à voir et de rendre vivant sa rue, pour ensuite, à terme, élargir ce type d'actions à sa ville.

Si nous considérons l'ensemble des surfaces des jardins de poche situés sur le territoire de la commune de Lyon, nous pouvons arriver rapidement à une surface cumulée assez importante (sans compter les jardins de l'agglomération lyonnaise). A chacun alors de s'approprier davantage ces espaces par une occupation plus marquée de l'espace qui leur est offert. S'approprier ce type d'espace d'une manière artistique c'est offrir au passant l'imprévu dans sa ville, la surprise et donc provoquer le questionnement.

### III.1.2. Quelques exemples d'actions d'art et de jardinage participatifs au cœur de jardins de poche de la ville de Lyon

La simple transformation matérielle d'un lieu peut entraîner un changement dans sa perception ordinaire. A Lyon, de nombreux jardins de poche, ou autres interstices urbains font l'objet d'une réappropriation décorative, matérielle et usuelle pour faire valoir l'existence de ces espaces.

Pour certains, ce sont des espaces destinés à disparaître et qui existent de manière temporaires. Par exemple, dans le quartier Mazargan, situé dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, se cache un jardin appelé l'Îlot d'Amaranthes (cf. figure 25). Il s'agit d'un jardin de quartier, collectif, ouvert à certaines heures pour sensibiliser au cadre de vie en



Figure 25 : Jardin l'Îlot d'Amaranthes, cliché collectif Carrot City, 2004



milieu urbain et pour partager savoir et savoir-faire autour du jardinage. Il est géré par l'association Brin d'Guill depuis 2005.

Ce jardin avait été conçu par l'initiative habitante pour montrer aux politiques leur volonté d'augmenter la surface en espaces verts dans leur quartier. Ils n'ont pas attendu l'action des instances politiques pour agir. A la Guillotière, le jardinage devient un laboratoire de petites utopies citoyennes, où l'expérimentation environnementale va de paire avec la convivialité et la créativité.

L'îlot d'Amaranthes, plus qu'une œuvre artistique, constitue un lieu de vie du quartier accueillant ses structures et ses associations. Aujourd'hui, un projet de conception d'un espace paysager est prévu, une réelle inquiétude pour les habitants de ce quartier qui craignent d'un manque de concertation sur ce projet et de la disparition de leur implication au cœur de leur quartier pour l'embellissement de celui-ci.

Autre exemple de jardin de poche où l'installation artistique éphémère y trouve sa place : le jardin de la Réserve. Une ancienne friche de 1600m<sup>2</sup> au cœur du quartier de Gerland, toujours dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon (cf. figure 26).

Cet espace propose une rencontre entre l'art potager et l'art contemporain. Le projet artistique ainsi proposé par Céline Dodelin et François Wattelier permet aujourd'hui aux habitants de se réapproprier cet espace et de participer à l'enrichissement de ce quartier. C'est donc un espace public vivant et participatif où une pluridisciplinarité cohabite sur un même espace.

Ces deux espaces publics pris pour exemples accueillent également des événements temporaires. Tout comme le jardin du parvis de la MRE, ils ont participé à la fête des Lumières de la ville, et proposent des activités et animations autour des thèmes de la nature et du jardinage en milieu urbain.

Deux beaux exemples qui retracent une bonne manière de se réapproprier des espaces délaissés, et à l'abri des grands projets urbains. A travers eux, nous ressentons la volonté de changer l'apparence d'une rue, d'un îlot, d'un quartier, ainsi que ses usages possibles (le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon est un des plus jeunes arrondissements de la ville).



Figure 26 : Montage photographique jardin de la Réserve, Lyon 7<sup>e</sup>, cliché MC. Climent, 2014

### III.2. L'essai d'une intervention artistique éphémère au jardin

Tout comme nous nous sommes posés la question de la raison d'intégrer une œuvre artistique dans le jardin, nous pouvons nous demander quelle forme elle prendrait.

Serait-elle plutôt permanente, ou plutôt temporaire, éphémère ? Considérant la taille de l'espace, ainsi que le message qu'il véhicule, une installation artistique éphémère semble la plus appropriée.

Les installations éphémères sont installées dans l'espace urbain pour une durée limitée. Trop souvent, ils sont apparentés à la fête urbaine et à des simulations de projets architecturaux. Ainsi, la mise en place d'installations éphémères au jardin permettrait de briser cette vision trop festive et très temporaire de l'éphémère. Cela permettrait également de renouveler des projets inter-associatifs entre les temps de réflexion, création, et démontage et contribuerait donc largement à la vie inter-associative.

Par ailleurs, apporter une activité autour de l'œuvre éphémère aurait plusieurs objectifs :

- ouvrir la possibilité aux différents membres de la MRE de s'investir par l'innovation,
- tester l'impact de la création auprès des passants et riverains et appréhender les différentes réactions,
- éventuellement, aboutir à un projet fini, permanent.

L'activité éphémère autour d'un espace public cherche à le mettre en valeur ou le transformer en visant à modifier la manière dont il est perçu de l'extérieur. Nous avons pu voir que le parvis de la MRE a du potentiel mais qu'il n'est pas assez exploité. Par manque de temps, ou par manque d'intérêt, il reste au stade basique d'un « aménagement vert ». « *Aujourd'hui, le jardin est trop pensé en 2D, il faudrait davantage l'imaginer et l'organiser en 3D* », suggère Samuel.

Nous nous sommes proposés d'organiser une session de jardinage et de création avec les usagers de la MRE au cœur de cet espace. Celle-ci devait avoir lieu en Juillet, malheureusement, le manque de temps a fait défaut. Nous avons donc décidé de dessiner plusieurs scénarii d'aménagements possibles nourris par les souhaits des usagers, souhaits notamment recueillis lors des entretiens qualitatifs. Ces dessins seront présentés durant le mois de Septembre aux associations afin de choisir le projet qui pourrait éventuellement être mis en place lors de ce mois de Septembre, avant le début de la trêve hivernale. Cela serait également une manière d'observer l'évolution du jardin au fil de la saison.

Ces propositions tiennent compte des envies des répondants. En effet, nous avons d'abord cherché à savoir si une éventuelle activité de création autour du jardin intéressait. Dans la thématique « **De l'art dans le jardin** », à la question fermée « **Seriez-vous intéressés pour participer à l'atelier de création artistique ?** », les réponses obtenues figure sur le diagramme figure 27 :

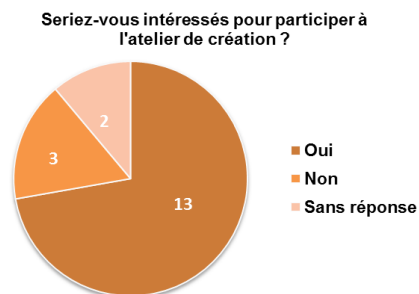


Figure 27 : Diagramme représentant l'intérêt pour une participation éventuelle à un atelier de création dans le jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

Pour mieux appréhender ce projet, il s'agissait également de recueillir des envies à travers la question ouverte « **Avez-vous des suggestions ou envies particulières pour ce projet ?** ». Les différentes réponses figurent sur le schéma de la figure 28.

Il s'agit de citations des répondants au questionnaire en ligne. Ces résultats reflètent le désir de mettre en place des activités originales autour du jardin.

Si jardiner reste un secteur très technique, créer semble être davantage à portée de tous : faire ce que l'on peut avec ce que l'on a et ce que l'on sait faire. Il s'agit d'utilisation de matériel inerte, et donc qui ne nécessite pas une rigueur particulière d'implantation comme le végétal.

Le jardin présente déjà une richesse en termes de plantations, l'outil le plus adapté pour l'élever dans son originalité apparaît être la création artistique.

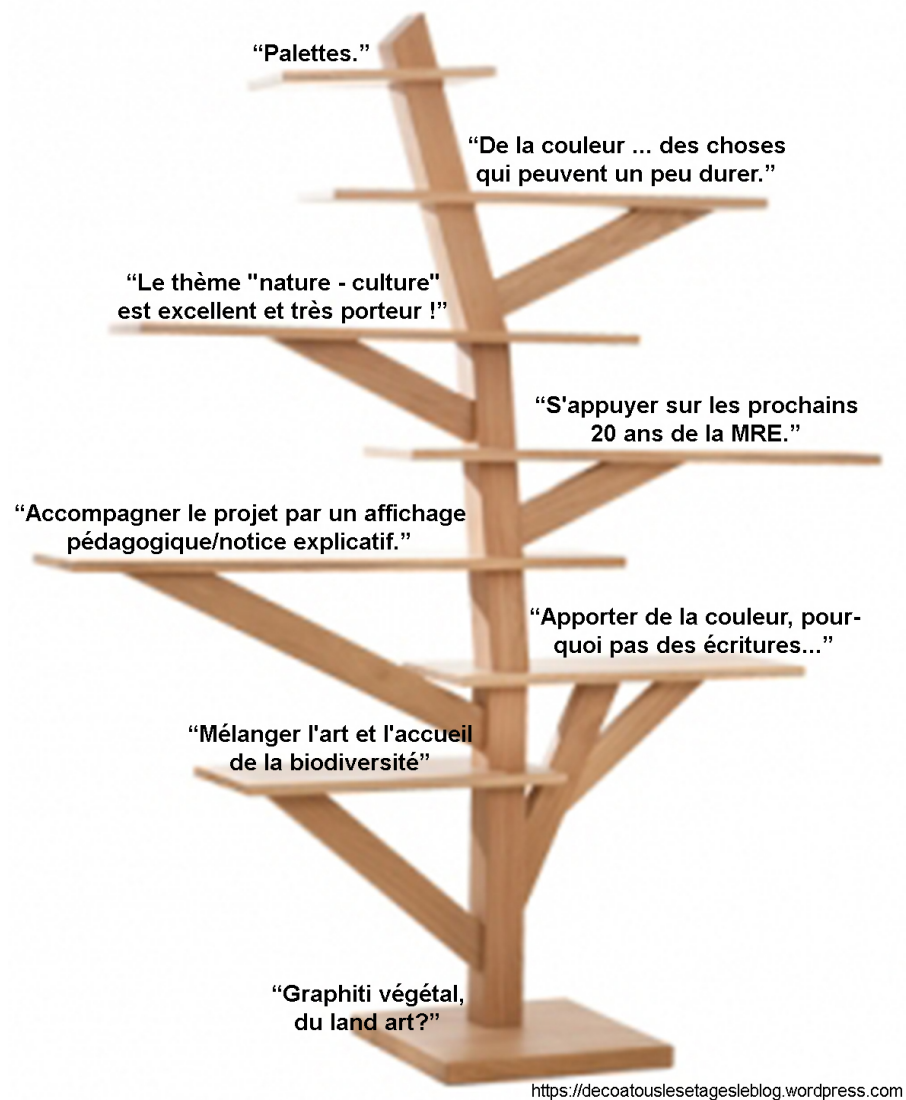


Figure 28 : Des envies créatives au jardin de la MRE, MC. Climent, 2014

### III.3. Des améliorations pour le jardin

« *Un jardin exploratoire* »

- Extrait d'entretien avec Tiphaine -

Ce jardin mérite des améliorations. Au cours du stage effectué, plusieurs idées d'aménagements ont mûries. Toutefois, l'intérêt de notre démarche a été celle de recueillir l'avis des usagers au quotidien qui sont le point de départ et de fin des projets de paysage à portée participative que nous menons en tant que médiateur de l'espace. En fonction des domaines de compétences, nous observons que de multiples idées viennent toutes en complément les unes avec les autres.

Voici donc exposées ci-dessous trois propositions d'aménagement pour ce jardin en fonction des envies exprimées lors des entretiens qualitatifs et des réponses données dans le questionnaire en ligne.

Ces propositions peuvent être envisagées éphémères ou permanentes selon l'énergie qui sera déployée autour.

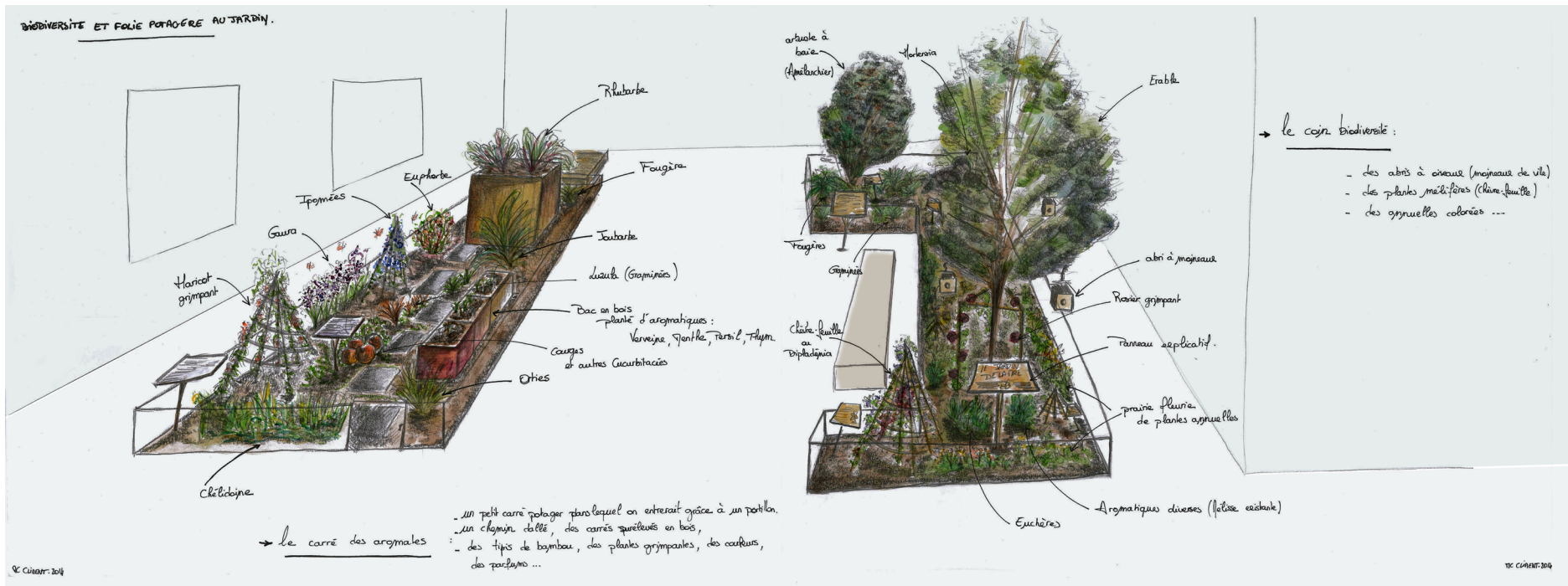


Figure 29 : Biodiversité et folie potagère au jardin, MC. Climent, 2014

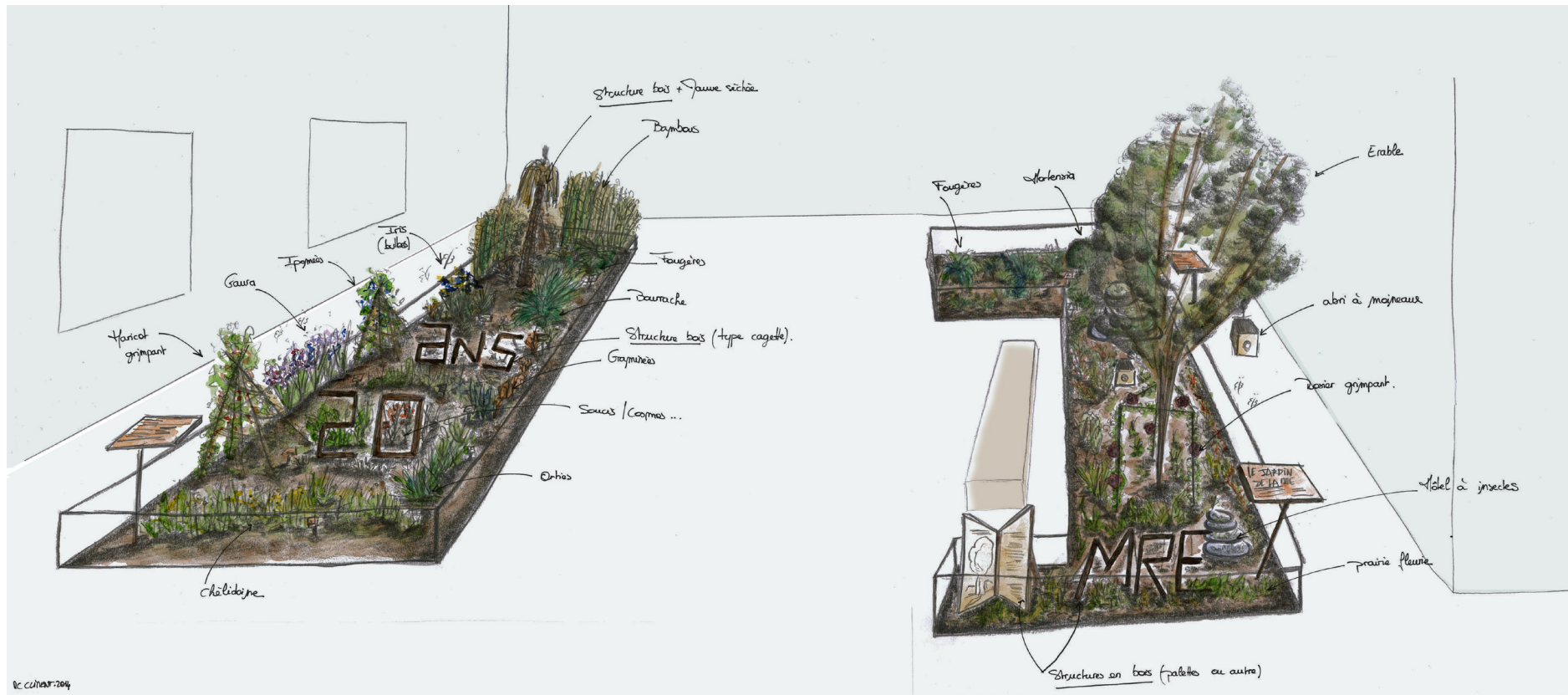


Figure 30 : Proposition d'aménagement pour l'événementiel des 20 ans de la MRE, MC. Climent, 2014

---

### Synthèse du chapitre III

La proposition d'enrichir ce jardin en plantations pour le valoriser reste unanime, y développer une activité artistique autour plaît aux usagers de la MRE pour partager encore plus de moments autour de cet espace et se mobiliser.

Nous parlerons ici d'une activité plastique afin de ne pas sembler trop ambitieux. En tous les cas, le terme de création apparaît aux usagers de la MRE moins abstraite que plantation. En effet, l'activité de plantation peut de prime abord « faire peur » car elle nécessite davantage de connaissances : techniques de plantations, adaptation des plantes... Il s'agit d'ailleurs d'une demande de la part des documentalistes de la MRE : bénéficier d'une petite formation « botaniste en herbe » pour pouvoir prendre la succession dans ces activités de jardinage.

La possibilité de voir une installation artistique éphémère et renouvelable permettrait de dynamiser l'espace et de se remobiliser pour de nouveaux projets. De plus, ces multiples interventions permettraient de marquer davantage les esprits, car l'action éphémère s'inscrit dans la durée finalement, et « l'éphémère (...) s'inscrit dans les mémoires plus fermement qu'il n'y paraît, telle une photographie transformant l'instant capturé en souvenir » (Douplitzky Karine, 2003, in « Eternel éphémère », Cahiers de médiologie, n°16, Editions Fayard, Paris).

---

-

## CONCLUSION - DISCUSSION

-



---

## CONCLUSION - DISCUSSION

### -Conclusion de l'étude -

Dans ce mémoire, nous cherchions à montrer qu'il est possible de se réapproprier un espace public et mobiliser autour en lui donnant une tout autre utilisation qu'à son origine. Nous sommes partis d'un exemple bien concret pour montrer l'impact que cela peut avoir sur une petite communauté, ici, un collectif d'associations.

A partir de l'étude menée via un questionnaire en ligne, et la synthèse des entretiens qualitatifs menés, nous pouvons dire que la mise en place d'activités autour de l'espace étudié est un pilier pour l'entente inter-associative. Prendre en charge son espace extra-bureau reflète un plaisir à donner une image des actions menées au sein de cette maison des associations, parce que « *les usages des jardins forment un tout, ils reflètent les normes et les valeurs des gens qui l'habitent et de leur milieu* » (Françoise Dubost, 1997). De même, cette notion de réinvestissement de l'espace urbain par le jardinage et l'art constitue un réel engagement personnel et collectif.

Quelque soit la dénomination de cette entreprise personnelle, il semble tout naturel que ce soit un membre de l'association Robins des Villes qui prennent en charge ce projet car ce jardin est porté depuis le début par l'engouement que mobilise l'association à la vie inter-associative. De même, il s'agit de l'association la première concernée en ce qui concerne l'occupation de l'espace public et la mobilisation participative.

Enfin, il apparaît évident que les jardins de poche ont toute leur place dans l'espace public urbain. Ils permettent l'innovation et l'expérimentation, le dépassement des valeurs ordinaires de la fabrication d'une ville et offrent une nouvelle manière de percevoir l'environnement urbain aux citoyens. La présence d'une flore d'aspect spontané choque de moins en moins et a tendance plutôt à intriguer et questionner quant à l'occupation de nos villes par le végétal.

Etudier les jardins avec des personnes extérieures à la discipline permet de prendre le temps et de comprendre davantage comment fonctionne un sujet vivant, car « *on est lié à une matière vivante qui est en constant renouvellement et changement, et qui demande donc à nous adapter.* » (Fabienne Guisle, 2014), cela permet de partager les savoirs et donc de comprendre les différentes perceptions qui émanent de diverses personnes.

Il persiste tout de même une réelle question quant à l'avenir de ce jardin : la MRE est destinée à déménager, qu'en adviendra-t-il de cet espace réapproprié par son personnel ?

Un nouveau directeur a été nommé à la tête de la MRE, Monsieur François Fiard. Nous pouvons nous demander quel sera l'intérêt qu'il portera à cet espace ? Il sera donc intéressant par la suite de lui soumettre les idées énoncées par les usagers de la MRE ainsi que les propositions d'aménagements.

Nous pourrions travailler en collaboration avec le nouveau directeur si ce dernier est d'accord pour mener davantage d'actions autour de cet espace.

### **- Analyse critique de l'étude -**

Il subsiste un manque dans cette enquête : le recueil de la parole habitante. Nous avons tenté de recueillir l'avis des habitants de l'immeuble d'en face, malheureusement sans succès. Plusieurs raisons interviennent dans ce résultats :

- une période estivale pas toujours adaptée à la mise en place de porte-à-porte,
- un changement de sujet de mémoire suite à des priorités de missions au sein de la structure d'accueil de stage et des projets mis « entre parenthèse » par l'association : elle a connu une période où il a fallu recentrer son énergie autour de certaines actions prioritaires.

Par ailleurs, dans une étude plus approfondie, il serait intéressant de se positionner en extérieur et observer le comportement des passants devant ce jardin de poche : quelle réaction, quelles paroles, quelles observations découlent de leur passage. Y a t'il arrêt ou seulement passage devant ce jardin ?

Enfin, un sondage auprès des abonnés à la MRE et des bénévoles de l'association Robins des Villes (voire des autres associations) à propos de leur perceptions du jardin serait un bon complément pour mener à bien des actions participatives de création. De même, les bénévoles pourraient participer au réaménagement de ce jardin.

Il n'est pas toujours facile d'aboutir à des généralisations à partir d'un exemple aussi précis. Aussi, le nombre d'exemples de jardins de

poche à Lyon et dans son agglomération est importante et une étude davantage théorique à propos des usages de ces espaces publics et des activités qui s'y organisent pour mobiliser le citoyen apporterait un bon support à la réflexion quant à la matérialisation de ces espaces vivants au coeur d'espaces construits de toute pièce par l'homme qui est l'espace urbain.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### *Ouvrages*

Blanc N. (2012). Les nouvelles esthétiques urbaines. Armand Colin, 219 p.

De Biase Alessia et Coralli Monica (sous la direction de ) (2009). Espaces en commun : Nouvelles formes de penser et d'habiter la ville. L'Harmattan, 223 p.

De Conninck F. et Deroubaix J-F. (2008). Ville éphémère, ville durable : Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs. L'oeil d'or formes & figures, 283 p.

Dubost F. (1997), Les jardins ordinaires. L'Harmattan, Logiques sociales, 174 p.

Scribe C. (2009). Le jardin partagé, une nouvelle composante du territoire.

Soulier N. (2012). Reconquérir les rues : exemples à travers le monde et pistes d'action pour des villes où l'on aimerait habiter. Paris : Uhlmer, 285 p.

Terrin J-J. (2012). La ville des créateurs, The city of creators. Parenthèses, La ville en train de se faire, 247 p.

Trayser M. (2005). De l'éphémère au durable ou les aménagements étudiés sous l'angle de la durabilité, le cas de l'opération "les yeux de la ville" à Genève. DESS "Etudes urbaines" Développement durable, gestion des ressources et gouvernance, 139 p., pdf

Vera A. (1936). L'urbanisme ou La vie heureuse. Paris, R.A, Correa, 244 p.

---

## ***Publications***

Jardiner la ville (2001), Actes du colloque. 8 Juin 2000. Printemps de l'environnement. CAUE Rhône, 58 p.

Cahier des jardins de Rhône-Alpes n°2 (1999), URCAUE Rhône-Alpes, DIREN Rhône-Alpes, 36 p.

Cahier des jardins de Rhône-Alpes n°4 (2003), URCAUE Rhône-Alpes, DIREN Rhône-Alpes, 32 p.

## **SITOGRAFIE**

Association Robins des Villes. <http://www.robinsdesvilles.org>

Association Le passe jardin. [www.lepassejardin.fr](http://www.lepassejardin.fr)

Association Brin d'Guill. <http://www.brindguill.org>

<http://www.lyoncapitale.fr>



---

-

## ANNEXES

-

---

## ANNEXES

### **Annexe I :**

Questionnaire diffusé à l'ensemble des associations adhérentes à la MRE

### **Annexe II :**

Résultats bruts du questionnaire

### **Annexe III :**

Retranscriptions des entretiens qualitatifs menés

### **Annexe IV :**

Bon de commande des végétaux implantés dans le jardin en 2013

## ANNEXE I - Questionnaire mis en ligne

### Votre avis m'intéresse : Le jardin du parvis et vous

Afin de recueillir votre perception sur le petit jardin de la MRE et son impact éventuel sur le lien interassociatif, merci de bien vouloir prendre le temps de remplir ce questionnaire.

#### LE JARDIN ET VOUS

Depuis quand travaillez-vous dans une des associations adhérentes à la MRE ?

- Plus de 5 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Moins de 2 ans

Avez-vous connu le jardin avant son état de végétalisation actuelle ?

- Oui
- Non

Si oui, comment le perceviez-vous et l'utilisiez-vous auparavant ?

Avez-vous participé à son réaménagement ?

- Oui
- Non

Si oui, dans quelle activité (plantation, nettoyage...)?

Si non, pourquoi ?

- Par désintérêt
- Par manque de temps
- Par manque d'information
- Autre :

#### LE JARDIN

Pour vous, le jardin du parvis de la MRE est-il un espace...

- accueillant

- frais
- de détente
- de rencontre
- sans intérêt
- dégradé
- essentiellement de passage
- Autre :

Etes-vous satisfaits de ce jardin ?

- Oui
- Non

Que manque t'il dans ce jardin ?

#### LE JARDIN ET SON ENVIRONNEMENT URBAIN PROCHE

Avez-vous observé un comportement différent des passants depuis l'aménagement du jardin ?

- Oui
- Non
- Je n'ai pas fait attention

Avez-vous observé un comportement différent chez les usagers de la MRE depuis la création du jardin ?

- Oui
- Non
- Je n'ai pas fait attention

Si oui, de quelle manière ?

#### DE L'ART DANS LE JARDIN

Dans le cadre de mon mémoire de fin d'études qui traite le sujet de la perception des jardins éphémères artistiques par les citoyens, je souhaiterais mettre en place une activité de création artistique qui s'intégrerait dans le jardin. Celle-ci s'appuierait sur la construction de mobiles et sculptures en matériaux de récupération. J'aimerais mener cette action durant le mois de Juillet avec les personnes membres de la MRE pour permettre à chacun de s'exprimer autour de ce jardin. Vos idées sont les bienvenues...

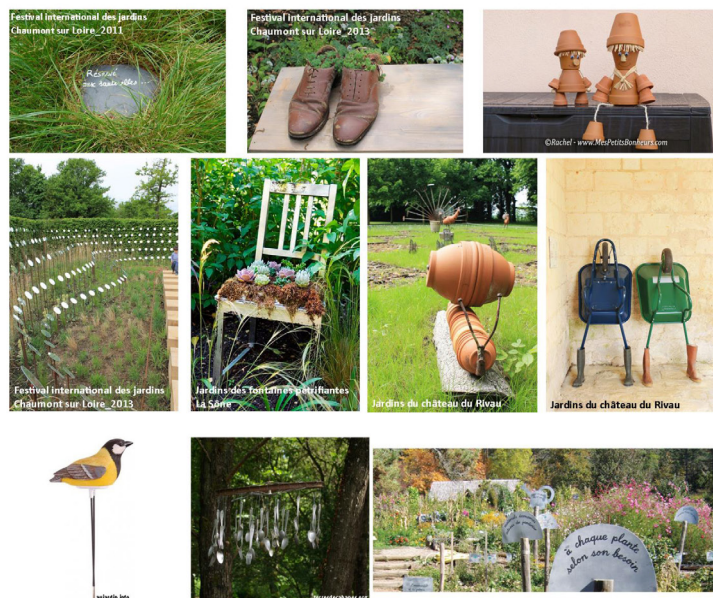


Seriez-vous intéressé pour participer à l'atelier création artistique ?

- Oui
- Non

Avez-vous des suggestions ou envies particulières pour ce projet ?

Quelques exemples que nous pourrions intégrer dans notre jardin.



## LES JARDINS EPHEMERES ARTISTIQUES ET LE GRAND LYON

Connaissez-vous des jardins où l'on peut y trouver des installations artistiques éphémères sur le territoire du Grand Lyon ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquels ?

**MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !**

Envoyer

## ANNEXE II - Résultats bruts obtenus au questionnaire mis en ligne

Horodateur	Depuis quand travaillez-vous dans une des associations adhérentes à la MRE ?	Avez-vous connu le jardin avant son état de végétalisation actuelle ?	Si oui, comment le percevez-vous et l'utilisez-vous auparavant ?	Avez-vous participé à son réaménagement ?	Si oui, dans quelle activité (plantation, nettoyage...) ?	Si non, pourquoi ?	Pour vous, le jardin du parvis de la MRE est-il un espace...	Êtes-vous satisfaits de ce jardin ?	Que manque t'il dans ce jardin ?	Avez-vous observé un comportement différent des passants depuis l'aménagement du jardin ?	Avez-vous observé un comportement différent chez les usagers de la MRE depuis la création du jardin ?	Si oui, de quelle manière ?	Seriez-vous intéressés pour participer à l'atelier création artistique ?	Avez-vous des suggestions ou envies particulières pour ce projet ?	Connaissez-vous des jardins où l'on peut y trouver des installations artistiques éphémères sur le territoire du Grand Lyon ?	Si oui, lesquels ?
02/07/2014 13:51:47	Moins de 2 ans	Oui	Je venais d'arriver quand on l'a planté	Oui	Mobilisation des assos et de la mairie du 2e, relations avec les serres de la Ville de Lyon, plantation, nettoyage		accueillant, de rencontre, dégradé, une vitrine pour la MRE et son état d'esprit	Non	il manque encore d'oubliettes et une signalétique à destination des passants et usagers	Oui	Non		Oui	accompagner le projet par un affichage pédagogique/notice explicative - d'appuyer sur les prochains 20 ans de la MRE	Oui	à la guillotière
02/07/2014 15:11:19	Plus de 5 ans	Oui	plutôt négatif	Oui	plantation nettoyage entretien		accueillant, exemplaire	Oui	l'interdiction du tabac	Oui	Oui	+ d'attention	Oui	palettes	Oui	atelier des friches je crois
02/07/2014 15:44:10	Entre 2 et 5 ans	Oui	Inintéressant : aucune utilisation.	Non		Par manque de temps	de détente, de rencontre	Oui	D'être plus ouvert et vert.	Oui	Oui	Plus de temps dehors	Non		Oui	Îlot d'Amaranthes, Graines de Lat, La Réserve de Gerland
02/07/2014 16:46:38	Plus de 5 ans	Oui	pas d'utilisation particulière	Non		Par manque de temps	accueillant, frais, essentiellement de passage	Oui	+ de végétation	Oui	Je n'ai pas fait attention		Oui	Je suis en vacances en juillet	Non	
03/07/2014 09:58:02	Plus de 5 ans	Oui		Non		Par manque de temps, manque d'information	accueillant, frais, de détente, de rencontre	Oui		Je n'ai pas fait attention	Je n'ai pas fait attention		Non	le thème "nature - culture" est excellent et très porteur !	Oui	Jardin Partagé des Terrasses - Lyon 5ème
03/07/2014 10:48:39	Entre 2 et 5 ans	Oui	Un espace sous utilisé et dont l'esthétique très maîtrisée ne correspondait pas à l'identité de la MRE	Oui	reflexion plantation entretien		accueillant, frais, essentiellement de passage	Oui	d'avantage d'endroits ou s'assoit ... + de hauteur différentes (ex plantes grimpances...)							
03/07/2014 10:52:52	Entre 2 et 5 ans	Oui	Un espace sous utilisé et dont l'esthétique très maîtrisée ne correspondait pas à l'identité de la MRE	Oui	reflexion plantation entretien		accueillant, frais, essentiellement de passage	Oui	d'avantage d'endroits ou s'assoit ... + de hauteur différentes (ex plantes grimpances...)	Oui	Oui	les gens de la MRE s'y intéressent regardent comment ça pousse, en prennent plus so, restent plus souvent à discuter dehors	Oui	de la couleur ... des choses qui peuvent un peu durer	Non	
03/07/2014 14:42:42	Plus de 5 ans	Oui	pas utilisable, vide de sens et donnait pas envie	Oui	conception, plantation		accueillant, de détente	Oui	encore plus de place pour planter	Oui	Oui		Oui			
07/07/2014 18:23:11	Entre 2 et 5 ans	Oui	Perçu comme un espace pauvre, aride et déconnecté des objectifs de la MRE	Oui	Coordination, dessin, plantation, nettoyage		de détente, de rencontre, de curiosité végétationnelle	Oui	Un jardin ça prend du temps mais il faut encore du temps pour que certaines plantes s'épanouissent, il manque encore des plantes vivaces plus hautes et d'autres fleurs	Oui	Oui		Oui	apporter de la couleur, pourquoi pas des écritures...	Oui	parc montée de la grande cote lors de la fête de la lumière et sinon dans le cadre du festival des feuilles d'automne dans le parc de la tete d'or...
15/07/2014 15:51:56	Plus de 5 ans	Oui	Comme un parvis de maison en ville	Non		Par manque d'information	de détente, de rencontre	Non	de la couleur et des aménagements pour la biodiversité	Je n'ai pas fait attention	Je n'ai pas fait attention		Oui		Non	
28/07/2014 12:06:36	Entre 2 et 5 ans	Oui	très minéral, triste, lieu de passage seulement	Oui	arrosage, nettoyage, "brainstorming" avec les assos		accueillant			Oui	Oui	on en parle souvent, on suit son évolution, les passants s'arrêtent, on découvre des noms de plantes!	Oui	graphiti végétal, du land art?	Oui	l'îlot d'Amaranthes
28/07/2014 12:48:08	Plus de 5 ans	Oui	seul l'arbre avait un intérêt - jardin triste	Oui	plantation, nettoyage		accueillant, de rencontre	Oui	herbes aromatiques, fleurs	Oui	Oui	créé de la rencontre, un sujet d'intérêt commun	Oui		Non	
28/07/2014 17:31:54	Plus de 5 ans	Oui	décoratif, vieille France	Non		Par désintérêt	frais, de détente, de rencontre	Oui		Oui	Oui	nettoyage spontané, observation plantes	Non		Non	
31/07/2014 10:39:46	Plus de 5 ans	Oui	Mauvaise perception, l'espace n'était pas convivial et pas utilisable	Oui	plantation		accueillant, frais, de rencontre, apporte du bien-être	Oui	des panneaux pédagogiques	Oui	Oui	plus d'échanges sur le parvis, plus de convivialité	Oui		Non	
31/07/2014 10:55:30	Entre 2 et 5 ans	Oui	Avant, le seul élément végétal était un arbre. Le reste du parvis n'était que bitume.	Oui	Plantation, nettoyage		accueillant, de détente, de rencontre	Non	Une mise en valeur de ce lieu : dimension pédagogique à mettre en valeur (panneaux et panneaux explicatifs), création d'un potager en carré...	Oui	Oui	Il semble que les gens soient plus attentifs à ce lieu depuis son réaménagement et sa végétalisation.	Oui		Non	
31/07/2014 11:44:37	Moins de 2 ans	Non		Non		pas là	frais, essentiellement de passage	Oui	des éléments en bois	Je n'ai pas fait attention	Je n'ai pas fait attention		Oui		Non	
31/07/2014 18:00:13	Plus de 5 ans	Oui	Pas vraiment source de curiosité, au point que j'ai déjà oublié comme il était exactement. Cependant j'ai bien l'impression d'une taille déjà intéressante	Non		Sur le terrain tous les jours du coup pas pu être présent	accueillant, de détente, de rencontre	Oui	Une spirale à insecte avec des plantes aromatiques, un arbre à baies, un nichoir à moineaux, un petit abreuvoir							
31/07/2014 18:03:01	Plus de 5 ans	Oui	Pas vraiment source de curiosité, au point que j'ai déjà oublié comme il était exactement. Cependant j'ai bien l'impression d'une taille déjà intéressante	Non		Sur le terrain tous les jours du coup pas pu être présent	accueillant, de détente, de rencontre	Oui	Une spirale à insecte avec des plantes aromatiques, un arbre à baies, un nichoir à moineaux, un petit abreuvoir	Oui	Oui	Beaucoup plus de gens prennent le temps de se poser dehors et surtout d'échanger sur le jardins, les plantes, les insectes	Oui	Mélanger l'art et l'accueil de la biodiversité	Non	

## ANNEXE III - Retranscriptions des entretiens qualitatifs

Les annexes suivantes sont la restitution complètes des entretiens qualitatifs menés. Il n'y avait pas de grille d'entretien stricte, mais des grandes questions pour orienter la personne interrogée.

Voici donc les grands axes :

- Le jardin et tes impressions/perceptions
- Le jardin à travers l'événementiel
- Le jardin et sa gestion
- Des améliorations pour le jardin

Une exception tout de même, le déroulé de l'entretien avec Fabienne qui connaît davantage de détail sur la naissance de ce jardin. Les questions étaient un peu plus précisées.

## Entretien avec Fabienne Guisles, paysagiste aux Robins des villes\_23072014\_1h15

*Fabienne a connu l'ancien parvis de la MRE. Elle est à l'initiative du projet de jardin devant l'entrée de la MRE, en partenariat avec l'ancienne directrice de la MRE (Laurence). Qu'en est-il de sa perception de cet espace ?*

### Le projet de jardin et ses objectifs

Pourrais-tu me parler de l'aménagement précédent et de la prise de décision de mettre en place un nouvel espace devant le parvis ?

L'objectif premier du jardin : refléter les valeurs transportées par la maison de l'environnement.

C'était un sentiment partagé par tout le monde : les gens de la LPO notamment. Cet espace ne correspondait pas du tout aux valeurs de la MRE. L'aspect non esthétique de l'espace posait question. Une réunion avec les autres membres des associations a permis de mettre en forme une fiche-projet pour proposer un nouvel aménagement aux élus en charge du secteur environnement. L' élu était très à l'écoute et comprenait notre démarche, le fait que l'on souhaite avoir un espace révélateur de nos pratique.

En termes de plantations on était autour de quatre types de plantes (Graminées, rampante, fougères, arbuste), et d'un arbre. L'idée était de repartir sur la création d'un espace que l'on puisse l'aménager nous-même, afin de le gérer de manière autonome. Nous avons besoin de l'aide des agents des services espaces verts, ils étaient très à l'écoute et nous ont aidés dans la récupération des plantes en pépinière ainsi que pour les plantations.

Il y avait l'idée de faire quelque chose de plus diversifié en termes de flore pour attirer une faune (insectes) plus diversifiée. Les usagers de la MRE ont apporté leurs graines (potimarrons, tomates...). Au début on a été pas mal dans le mélange : il y avait un mélange de plantes potagères et non potagères.

Dès la première année, la LPO nous a fait remonter le fait que de planter plus de quatre plantes a fait venir davantage d'insectes dans le jardin. Ce qu'on avait fait avait vraiment eu un impact au niveau faunistique.

La bibliothèque : un rôle d'observation des gens.

C'était intéressant de voir le comportement des gens, et l'intérêt des gens. Il y a eu beaucoup de remarques où les gens s'arrêtaient. D'un espace plutôt invisible que personne ne voyait, banal, nous sommes passés à un joyeux bordel qui attirait le regard. Même encore maintenant, il y a une certaine vigueur que l'on ne voit pas trop dans certains espaces verts aménagés par la ville. Cet espace interroge le gens, ils le photographient. Le fait que l'on n'ai pas un espace organisé comme un espace vert classique.;

Un autre objectif du jardin : faire en sorte que ce soit un support d'activité pour parler de nos activités, pour sensibiliser. L'exemple des mercredis de l'environnement.

### **Le jardin à travers l'événementiel**

**Le jardin a connu en Décembre 2013 un gros projet organisé par la ville de Lyon : la participation à la fête des lumières. Que penses-tu de l'occupation du lieu pour un tel événement?**

Le 8 Décembre : il s'agit d'un projet essentiellement Robins, mais avec la volonté de faire participer les membres des autres associations. Cela est passé par la possibilité de les laisser s'exprimer sur leur parvis utopique. Le résultat est toujours affiché aujourd'hui. C'était super chouette et je pense qu'ils étaient contents de voir leurs productions. Notre but était de mettre en valeurs les productions faites. Et le plus rôle c'est que ça a pris des proportions décalées le jour J : tout le monde voulait voir ces projets utopiques. On a été vraiment surpris par le nombre de personnes, dans un quartier assez tranquille.

**Ce projet a-t-il permis de connaître l'existence de la MRE et donc de ce petit jardin ?**

A travers l'événement, les gens ont connu l'existence de la MRE (souvent confondue avec la maison de l'écologie). Je ne sais pas si cela a permis de connaître l'existence de ce jardin.

D'ailleurs, est-ce que cet espace est vraiment perçu comme un jardin ou une placette ? Ce qui qualifie pas mal un jardin est le fait que ce soit clôt, et là, ce n'est pas le cas. C'est un espace très ouvert, qui donne sur la rue directement. Je pense que c'est plus dans l'espace de place. Un jardin, c'est avec la réglementation des espaces verts de la ville de Lyon, tu y entres, il y a une grille, avec des horaires d'ouverture. Il y a aussi en termes d'espace, quand tu entres dans un jardin, même si c'est un tout petit espace, tu as l'impression de rentrer dans un autre univers et là ça reste fortement urbain. Il y a un peu plus d'espace pour

se poser, se mettre derrière les plantes, se protéger derrière et être hors de la vue des passants.

**Quels sont les autres événements qui ont permis d'investir le lieu par les Robins ?**

Le parking day : on utilisait la place de livraison pour faire découvrir l'association faire un moment inter-associatif et faire réfléchir aux gens de la manière d'occuper l'espace public, à travers la construction de mobilier en palettes. Il y avait l'idée de mettre en place une œuvre artistique également, peut-être qu'il pourrait être intéressant de la créer, de la finaliser ou de l'inaugurer.

**Qu'est-ce-qu'une installation éphémère artistique apporte à l'espace public ? Est-ce que cela permet de réfléchir sur l'occupation de l'espace public ?**

Tu parles de créativité dans le sens manuel et artisanal du terme pour retracer les compétences des membres de la MRE.

Cela dépendra de l'œuvre artistique. La création artistique a pour but de questionner, poser question sur un espace, sur une façon d'occuper un espace. Si l'œuvre peut faire réfléchir, alors elle est justifiée. Elle n'est alors plus considérée comme une décoration uniquement.

Dans le cas de la MRE, si une œuvre était mise en place, il faudrait mettre en place une installation qui reflète les préoccupations de la MRE, ses usages, et ses valeurs véhiculées pour que les gens se sentent concernés par celle-ci. Il faut recueillir les envies des usagers de la MRE pour connaître leurs avis sur le sujet : la pertinence de la mise en place d'une œuvre artistique dans ce lieu. Ces envies peuvent

être recueillies d'une manière détournée : Qu'est-ce-qui leur pose problème dans les autres espaces ? Que manque-t-il dans les autres espaces ? Qu'est-ce-qui est intéressant dans cet espace disponible ? Attention à ce que l'intervention artistique ne réponde pas qu'aux critères de formes pour ce jardin (couleurs, hauteurs...), car si elle ne fait que répondre à ce critère-là, elle serait trop pauvre. C'est comme si l'intervention artistique répondrait à manque dans ce jardin. Il faut que ça questionne, il faut que ça chatouille, il faut que ça provoque.

### **Le jardin et sa gestion**

**Le jardin nécessite également une gestion plus ou moins suivie. Que penses-tu de la gestion actuelle? Et quelles seraient les solutions éventuelles à mettre en place pour améliorer et augmenter l'intérêt face à cet espace?**

Il y a 2 étapes dans la gestion : des moments où on réunit tout le monde pour la création, ce sont des moments durant lesquels davantage d'associations s'investissent et la gestion du quotidien durant laquelle on voit notamment les Robins et le personnel de la MRE qui s'investissent, c'est un réseau un peu plus restreint. Mais quand même, sur la dernière action de plantation, quand même, on a réussi à toucher un peu plus par mail.

**Pourtant, certains ont répondu qu'ils n'avaient pas été tenus au courant du projet de plantation :**

Ça veut dire que ça les intéresse et qu'il faut prendre du temps pour communiquer avec les gens. C'est une remarque plutôt positive, montrant l'intérêt des gens pour les actions.

### Comment l'équipe d'intervention a grandi ? La démarche était-elle laborieuse ?

Par mail, chacun a pu poser ses souhaits et remarques par rapport au devenir du jardin. Après, j'ai l'impression qu'il faudrait mettre en place une sorte de calendrier du jardin : un rendez-vous de début de printemps avec l'action plantation, et un rendez-vous d'automne avec un bilan de l'année et de l'année qui arrive pour réfléchir à ce qui s'est passé dans ce jardin, et ce que l'on souhaiterait mettre en place pour l'hiver et l'année d'après.

C'est évident que je joue un rôle important dans ce suivi du jardin, mais je pense qu'il faudrait faire en sorte que je délègue ou qu'il faille mettre en place des actions pour que les gens puissent s'approprier ce jardin et qu'il continue à vivre par la suite (ndlr : Fabienne pat en congé maternité en Novembre).

Là il y a encore autre chose car il va y avoir un nouveau directeur de la MRE, et il va falloir voir comment il voit l'évolution de ce jardin, quel regard il porte dessus.

### Quelles sont tes craintes par rapport à la gestion de ce jardin à l'avenir ? Penses-tu que les documentalistes de la MRE vont pouvoir prendre le relais ?

Je pense qu'elles ont l'intérêt et l'envie. Ce qui les freinerait serait surtout certains points techniques : « que faut-il faire à quel moment ? ». Mais après, il y a des gens à la MRE qui auraient complètement les compétences (exemple Côté jardin), mais qui n'ont pas forcément le temps de s'investir, ou bien qui ne prennent pas forcément le temps. Mais il y a beaucoup de personnes qui ont des compétences, et à tous

ensemble, ils y arriveraient. Ce qui est bien, c'est qu'il y en a qui sont assez courageux pour tester, expérimenter et tirer des enseignements de ce qui marche et ce qui ne marche pas.

Il sera donc nécessaire de prendre le temps de faire cette réunion de préparation automnale. Et à ce moment-là, il serait intéressant de mettre en place un calendrier plus suivi du jardin : avoir une idée des temps et des moments pour faire telles ou telles choses. Je pense que si c'est dans la tête des gens, que s'il y a un document, les différents usagers trouveraient l'intérêt pour ce jardin. Là, on est vraiment dans le projet inter-associatif : associer son emploi du temps à une activité non prioritaire.

### Des améliorations pour le jardin

#### Quel est le gros manque dans ce jardin pour que le message passe entre ce que souhaite montrer la MRE et les passants/habitants ?

La signalétique : on a toujours voulu mettre en place une signalétique pour expliquer que c'est un espace co-géré, qu'il y pousse telle plante, et que si les passants ont des questions ils peuvent entrer et poser leurs questions. On pourrait se servir de cela pour inaugurer autre chose également. On a jamais fait cette signalétique finalement, et c'est vraiment un souhait de la réaliser. Un souhait de la part de l'ensemble des membres de la MRE. On est une maison des associations, il faut se tourner vers les gens, les habitants, pour qu'ils aient un peu plus de précisions sur « comment c'est fait », « comment c'est géré ».

Pour appuyer cette nécessité, il faut écouter ce que disent les gens en passant : dans les perceptions, des personnes se sont plaintes par rapport à certaines plantes toxiques (Morelle noire). Moi, j'aurais porté

un autre jugement sur ça : quand on fait pousser les tomates, même famille botanique, on ne peut pas classer les plantes dans une case. C'est plutôt comment on explique cela aux enfants, au public, pour que cette plante soit acceptée. Prenons l'exemple des Lauriers roses dans le Sud, cela ne pose aucun problème à personne.

### Enfin, c'est le côté expérimental qui ressort de ce jardin ?

Complètement : on est lié à une matière vivante qui est en constant renouvellement et changement, et qui demande donc à nous adapter. Ce jardin mérite une évolution, ce n'est pas quelque chose de figé.

### Entretien avec Miren KERBRAT, Directrice de la MRE\_29072014\_1h00

*Miren est l'actuelle directrice de la MRE et a connu l'ancien parvis de la MRE. Elle est observatrice de cet espace et a un avis assez bien défini sur l'existence d'un tel espace dans la ville. Qu'en est-il de cette perception?*

“Au début, c'était impressionnant lorsqu'on a planté dans le jardin : les gens s'arrêtaient et observaient.”

### L'adhésion des membres des associations autour de ce jardin

Je ne trouve pas qu'il y ait eu une adhésion globale sur la participation autour de ce jardin. La participation était plutôt personnelle. Et de manière générale, les activités d'entretien de cet espace se font de manière trop ponctuelle.

Mais cet espace a du potentiel et il faut que quelqu'un prenne en charge le projet pour “lancer la machine” et lancer une dynamique de groupe.

### Le jardin à travers l'événementiel

Le jardin a été un bon support pour des activités qui mettent en valeur la Maison Rhodanienne de l'Environnement.

- les mercredis de l'environnement se passent essentiellement en extérieur autour de ce jardin. Ce sont des après-midi à effectifs limités en nombre d'enfants, je ne peux pas dire si le fait qu'il y ait ce jardin attire davantage de monde. Mais ce que je peux dire, c'est que les parents prennent le temps d'attendre la fin des activités en se posant soit dans

la bibliothèque, soit autour de ce jardin.

- la fête de la bibliothèque a permis l'installation autour de cet espace de vie (ce qui a nécessité la fermeture à la circulation)
- le parking day (espace investi par les Robins des villes)
- la fête des lumières (projet à l'initiative des Robins des villes).

D'autres fêtes/événements pourraient avoir lieu. Il serait intéressant d'y organiser la fête de la nature par exemple. Le seul problème reste politique et financier : le Grand Lyon ne finance pas l'événement, mais le Conseil Général, oui, du coup, il faudrait faire passer cette démarche de projet sous le compte de ce dernier pour pouvoir organiser un tel événement

En ce qui concerne une éventuelle participation à la fête des lumières, ce qui est compliqué, c'est qu'il faut vraiment une association qui prenne le projet en main et coordonne les différentes étapes comme l'ont fait les Robins des villes. Par contre, le plus de cette démarche cette année, a vraiment été la démarche d'aller à la rencontre de l'habitant, valeurs nettement véhiculée par l'association et permettant de valoriser l'image de la MRE et d'ouvrir ses portes au citoyen lambda.

Au printemps 2015, la MRE organisera un gros événement : les 20 ans de la MRE. Le jardin sera le lieu d'accueil d'événements festifs, comme la musique.

### **Le jardin et sa gestion**

Quelles est ta position par rapport à la gestion de ce jardin ?

En ce qui concerne la gestion et l'entretien de cet espace, le gros problème c'est que nous sommes dans un lieu "courant d'air", où tous les

papiers de la voirie s'accumulent et laissent penser que l'espace est négligé en terme d'entretien. Par ailleurs, la poubelle mise en place à proximité par le Grand Lyon déborde régulièrement : quelle est la solution pour palier à ce manque de vigilance ?

Ce sont de petits détails que j'évoque, mais qui nuisent à la richesse du projet. L'apport de plantes spontanées pose à la base problème aux citadins, si en plus de cela les abords du jardin ne sont pas "nets", la valeur du jardin est alors complètement abaissée.

**D'après toi, l'avenir de ce jardin est-il assuré dans la passation de relais au niveau gestion ?**

Je me questionne beaucoup sur l'avenir de jardin, notamment du fait que la nouvelle mairie a divisé en deux les services voués à l'environnement urbain. Mais il faudrait continuer à être proche des élus pour sensibiliser à cet espace.

La MRE est destinée à déménager. Aucun lieu n'a encore été défini, il y a juste un cahier des charges consistant à définir les besoins en terme d'effectifs qui a été rédigé. Il serait très intéressant de disposer d'un espace comme le parvis dans le futur lieu d'implantation. Cela pourrait être une cour intérieur également, même si du coup l'espace ne serait plus visible sur la rue, le rôle d'une signalétique serait alors encore davantage valorisable.

Par ailleurs, un nouveau directeur succède à mon mandat, Monsieur François Fiard. Il faudra voir avec lui l'intérêt qu'il prête à cet espace, s'il souhaite mener davantage d'actions autour de ce lieu. Sa fonction



actuelle concerne l'agriculture urbaine, un projet en rapport pourrait alors naître.

### Serais-tu pour des réunions portées sur le sujet ?

Des réunions spécifiques, je ne pense pas, car il s'agit quand même d'actions bénévoles qui prennent du temps sur les autres missions de chaque association. Par contre, j'avais mis en place le principe de "petits déjeuners de la maison" qui permettaient de se retrouver autour d'un café et de petites choses à grignoter et qui constituait un temps relativement court de réflexion sur site. Je n'ai pas réussi à consolider ces rendez-vous, les dates étant difficile à caler pour chacun. Mais je pense que c'est un temps important à mettre en place, car ce lieu a une vraie utilité sociale et qu'il est devenu un vrai outil d'animation soutenant les actions de la MRE. C'est aujourd'hui devenu un espace de vie aussi important que la cuisine : on voit les employés y passer du temps pour leurs pauses café, on y organise des pic-nic et des apéritifs, ce qui interroge pas mal les passants!

### Des améliorations pour le jardin

Un jour, une dame, qui était enseignante, est passée devant le jardin et a coupé des feuilles de diverses variétés de plantes. Nous nous demandions ce qu'elle faisait. C'était un acte à but pédagogique : recueillir une variété de feuilles afin de les présenter à ses élèves.

Ce jardin a un riche potentiel. Le plus grand regret que je puisse avoir c'est que la démarche n'ait pas donné naissance à la mise en place d'une signalétique à destination des passants et/ou habitants, et usagers et la MRE. Même une signalétique minimale aurait été appréciée

: l'explication de l'existence de ce jardin "partagé" géré par un collectif d'associations. Cette démarche de signalétique aurait permis de travailler davantage autour du site, et d'échanger sur "quel message on veut faire passer". Ce serait un moyen de fédérer les gens autour d'un projet commun. Cette signalétique est encore faisable aujourd'hui!

Un projet de troc de graine est à l'étude avec les bibliothécaires. Ce projet pourrait peut-être attirer davantage de personnes.

## **Entretien avec Samuel Jouanneau, agent de développement pour la fédération française de randonnées\_30072014\_1h15**

*Samuel a un regard très critique envers cet espace d'accueil. L'interroger a permis de faire ressortir des problèmes évidents de conception autour de ce jardin. Qu'en est-il donc de sa perception de cet espace ?*

### **Le jardin et tes impressions/perceptions**

Le parvis de la Maison Rhodanienne de l'Environnement constitue l'antichambre de la MRE, une "zone de captage" du public dans la rue pour inviter les gens à entrer dans la maison. C'est en fait un outil de promotion de la maison, il doit être attractif et accueillant, et véhiculer une image reflet de ce que l'on propose au coeur de la maison associative. D'ailleurs, je pense que la MRE devrait davantage se tourner vers l'accueil des gens : il n'y a pas d'espace dédié à l'accueil à l'intérieur, le parvis pourrait donc être davantage mis en valeur dans ce sens. Actuellement, étant au rez-de-chaussée, ce sont les documentalistes qui remplissent le rôle d'accueil, or, cela ne fait pas parti de leurs fonctions.

Nous bénéficions d'un bâtiment qui offre des opportunités en termes de visibilité sur l'extérieur depuis l'intérieur, mais également sur l'intérieur depuis l'extérieur : la façade vitrée, l'ascenseur vitré... Cela illustre le fait que cette maison s'ouvre sur l'extérieur. L'existence de ce parvis constitue un espace "tampon" avec la rue passante. Mais l'entrée n'est pas claire, les portes sont trop souvent fermées ce qui n'invite pas le citoyens à faire un détour au passage.

Actuellement, le parvis est plutôt perçu comme un jardin public et la

MRE comme un bâtiment privé. La question qu'il faut se poser est : comment faire entrer les gens de passage dans la maison? Une signalétique autour des plantes présentes dans le jardin suffirait-elle, ou faudrait-il prévoir également une signalétique qui expliciterait les activités proposées par la maison afin de montrer que l'accès au lieu est libre et ouvert à tous ? Je pense qu'il faut replacer le parvis dans son contexte : recréer le lien entre l'existence de ce jardin, le bâtiment en lui-même et les services proposés par la MRE. Il faut que cet espace devienne un lieu où les gens s'arrêtent. Cela pourrait passer par l'organisation d'expositions extérieures par exemple, ou bien installer une signalétique qui mettrait en avant le programme d'activités hebdomadaire proposées par la MRE à l'extérieur afin d'accrocher le passant. Les expositions extérieures pourraient même se continuer à l'intérieur, par l'utilisation des escaliers afin d'entraîner le public à l'intérieur et l'inciter à monter dans les étages. Il aurait même une vision de haut du jardin. De même, il faudrait revoir tout le mobilier intérieur, supprimer les pots de fleurs et en installer de nouveaux, davantage en échos avec le jardin pour créer une unité du lieu.

Enfin, le jardin bénéficie d'une situation géographique dans Lyon assez intéressante : dans le 2e arrondissement de Lyon, sur la presqu'île, entre deux espaces urbains importants de la ville : la place Bellecour et la place Carnot, et à proximité d'une grande rue commerciale piétonne. Il faut tirer profit de cet situation.

### **Le jardin à travers l'événementiel**

L'événement du 8 décembre a été une réelle marque de valorisation de cet espace. Un parcours a été proposé aux passants. Ce parcours,

“délire imaginaire”, a montré d’une certaine manière comment optimiser l’occupation de l’espace disponible. Bien qu’il ne s’agisse que d’un projet éphémère, mis en place dans le cadre d’un événementiel, il faut aller dans ce sens-là pour l’aménagement de cet espace.

### **Le jardin et sa gestion**

Les associations membres de la MRE pourraient s’impliquer autour de ce parvis de manière pérenne : considérer ce lieu comme un lieu d’exposition et une finalité où les gens de passage pourraient décider de parcourir le jardin sans pour autant prendre le temps d’entrer dans la MRE.

80% des associations adhérentes à la Maison Rhodanienne de l’Environnement ne sont pas résidentes sur place. Elles n’ont donc pas de raisons de venir à la MRE, mais peut-être que l’existence d’un jardin revisité autour d’un projet d’exposition permanente pourrait changer la donne. Cet espace serait alors plus usité par les adhérents.

Si l’on fait de le bilan de l’entrée de la MRE, nous possédons un parvis, une entrée de plain-pied et une baie vitrée : il ne manque plus qu’un accueil physique pour indiquer aux gens que l’espace est ouvert, et cet accueil physique reste la chose la plus importante pour “vendre” les actions menées par la MRE. Les visiteurs ont besoin d’être orientés avant d’entrer, par le biais du jardin d’accueil, et également à l’intérieur du bâtiment.

Mais si les gens ne se mobilisent pas tellement autour de ce jardin, c’est peut-être parce que cela ne va pas assez loin dans les ambitions

de conception. L’espace doit constituer un intérêt pour les élus, les passants et les usagers de la MRE, il ne faut donc pas craindre de proposer des choses ambitieuses. Malgré tout, il ne faut pas viser la quantité participative autour du projet mais se contenter d’avoir la participation des personnes les plus motivées pour commencer un nouveau projet, et cet élan entraînera peut-être alors par la suite une participation accrue au sein des différentes associations. Après, il s’agit peut-être seulement d’une non volonté de s’impliquer dans la gestion des communs de la maison.

### **Des améliorations pour le jardin**

Aujourd’hui, le jardin est trop pensé en “2D”, il faudrait davantage l’imaginer et l’organiser en “3D” et le personnaliser par petites touches pour ne pas “choquer”. Par exemple par l’installation de mobiles suspendus qui mettraient en scène des explications, des exemples d’aménagements urbains divers, ou encore des nids à insectes accompagnés des explications fonctionnelles.

Je trouve que ce n’est pas un lieu propice à la détente : l’espace est trop aseptisé encore malgré la présence de plantes spontanées.

Il ne faut pas clore cet espace : le public attend des renseignements. Il faut faire savoir, faire connaître, les actions qui ont été menées autour du parvis. La fédération française de Randonnées travaille avec un partenaire “Pic bois”, qui propose les balises de signalétiques sur les sentiers, pourquoi ne pas profiter de ce partenariat pour mettre en place dans le jardin une signalétique à destination du public ?

**Entretien avec Thiphaine Japiot, Chargée de communication à la MRE et documentaliste, Odile Rostaing, documentaliste à la MRE et Vanessa Minarro, documentaliste à la MRE\_31072014\_1h30**

*Tiphaine, Odile et Vanessa sont toutes documentalistes et ont un contact privilégié avec le public pénétrant dans la MRE, elles ont donc un regard ouvert sur ce qui se passe à l'extérieur par rapport au jardin. Qu'en est-il de leur perception de cet espace ?*

**Le jardin et tes impressions/perceptions**

Au départ de la mise en place de ce jardin, il y a eu un manque de concertation entre la ville de Lyon et les usagers de la MRE. L'aménagement qui a été proposé, et mis en place n'obéit pas forcément aux valeurs véhiculées par la MRE, ne serait-ce par exemple à travers le mobilier urbain choisi et à l'occupation de l'espace qui n'est pas optimale.

Par contre, par rapport à il y a deux ans, cet espace est devenu un espace beaucoup plus attrayant et les gens semblent intrigués en passant. Par contre, la réaction a été forte lorsque l'arbre installé avant l'érable actuel a été coupé. La coupe d'un arbre est très symbolique, et celui-ci n'était pas malade. Mais après la mise en place du nouvel aménagement, ils étaient plutôt curieux et se demandaient qui gérait cet espace. L'apport du banc a permis d'en faire un lieu de pause où les gens s'y posent de temps en temps, même pour pique-niquer.

En termes d'appropriations, il y a même une riveraine de l'immeuble d'en face qui y a planté ses graines! Cela nous laisse penser à croire

qu'il serait intéressant d'imaginer un événement avec les riverains d'en face lors de la fête des voisins. Attention tout de même à ce que l'espace ne soit pas "pris d'assaut" et que les riverains se l'approprient trop : il s'agit avant tout d'un espace à gestion privée. Cependant, ce serait peut-être une nouvelle façon de préserver le site : le respect et la gestion par l'appropriation.

Vanessa : "Tous les matins, c'est un plaisir de voir ce jardin et ces fleurs."

Tiphaine : "C'est bienfaisant."

**Le jardin à travers l'événementiel**

Au niveau de l'événementiel organisé dans cet espace, il n'y en a pas beaucoup. Le plus important qu'il y ait eu, celui du 8 Décembre était bien. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu une répercussion sur la fréquentation de la MRE car les gens viennent dans le cadre d'un célèbre événement lyonnais, ils viennent vivre l'instant créatif et éphémère. Ils ont découvert un nouveau lieu mais n'y reviennent pas forcément pour autant.

Si nous devions organiser un second 8 Décembre, il serait peut-être intéressant de travailler davantage sur la façade, cela interrogerait encore plus les gens sur le rôle de cette maison.

Le problème avec l'organisation d'événements extérieurs, c'est que ce n'est pas une rue hyper passante malgré le fait qu'elle se situe dans le second arrondissement. Il est difficile de mobiliser car c'est un lieu enclavé.

## **Le jardin et sa gestion**

“L’implication dans le jardin c’est un peu comme l’implication dans les parties communes de la maison de manière générale : qui se sent concerné le fait.” (Thiphaine).

Ce qu’il faudrait c’est impliquer d’autres association dans l’aménagement qui se rapprocheraient de leur spécialité (comme la LPO par exemple). La question est : seraient-ils prêt à agir de manière bénévole pour cet espace ?

Notre participation aux activités menées autour du jardin, est plus facile car nous sommes situées au rez-de-chaussée et donc plus à même d’observer ce qui se passe en bas. De plus, nous avons un très bon contact avec Fabienne, qui est l’instigatrice des projets autour du jardin.

Du point de vue de la communication autour des éventuelles actions autour de cet espace, envoyer un mail et en informer les usagers de la MRE au niveau des communs (en cuisine) deux ou trois semaines en amont est bien. Nous ne pensons pas qu’un calendrier trop précis soit nécessaire, tout au plus installer un calendrier retraçant les grandes étapes.

Côté pratique, il manque de matériel de base, notamment du point de vue de l’arrosage : il serait bon d’investir dans un tuyau d’arrosage enrouleur, ou alors trouver un adaptateur pour le robinet à l’intérieur, car nous avons un tuyau. Bien que ce soit convivial d’arroser à la bouilloire ou au saladier, ce n’est pas très pratique !

Afin d’alimenter le jardin en diversité végétale, mener des campagnes de collectes de plantes et/ou de graine fonctionne bien. Beaucoup d’entre nous possèdent des jardins en campagne.

Pour nous aider à dynamiser ce jardin, une formation autour des méthode de taille et de plantation serait la bienvenue. Nous allons mettre en place, dès le mois de septembre, un troc de graine permanent au niveau de la bibliothèque, ce serait peut-être l’occasion de faire un lien entre l’existence de ce jardin et cette proposition d’échange comme animer des activités jardinage par exemple.

## **Des améliorations pour le jardin**

Il faut apporter à ce jardin une mise en valeur pédagogique. Il y avait déjà eu un essai au début : le nom des plantes avait été inscrit sur des petites pancartes, mais les pancartes n’ont pas tenues, car trop fragiles. Il serait intéressant de remettre cela en place, en pensant à l’actualisation de l’information en fonction du changement des plantations saisonnières.

Par ailleurs, il nous semble nécessaire d’expliquer la démarche qui a été menée à travers ce jardin, le fait que ce soit un jardin à gestion privée, un jardin associatif et collectif. Le fait qu’il y ait des explications permettrait que cet espace soit plus respecté.

Par contre, on peut se demander si le style de mobilier est bien en adéquation avec le lieu : la barrière est trop “rigide”, elle clôt l’espace. S’il y avait un portillon, le jardin s’adapterait peut-être plus à y organiser des animations. On n’aurait pas l’impression de passer “au-des-

sus” des limites. Il serait également possible de penser à des petits passages/ouvertures sur les côtés où les plantes poussent le moins et créer ainsi un mini-parcours pour constituer un jardin exploratoire.

Peut-être qu’y installer des bac de différentes hauteurs permettrait d’augmenter la diversité végétale et en plus de limiter l’exposition des plantes aux contraintes de pollution urbaine (attaques diverses par le sol). On pourrait du coup installer des plantes mellifères et y installer une spirale à insectes, ou encore replanter des plantes potagères. La première année, nous avons mis des courges et cela intriguait beaucoup les passants. Une rhubarbe également avait été planté, elle a été malheureusement déterrée par un passant... Ces idées combinées pourraient donner naissance à un jardin potager en carré.

En tout cas, il y a une réelle envie d’investir ce lieu depuis qu’il a été réaménagé. Le seul problème reste qu’il n’a pas été pensé dans le sens “faire de ce lieu un espace de convivialité” : cet espace n’est pas assez modulable, le manque de concertation avec la directrice de la MRE de l’époque se ressent aujourd’hui dans le design du jardin. Il y a beaucoup de perte de place, des grandes allées sur les côtés qui ne sont pas exploitées et qui posent même des problèmes de squat.

## **Entretien avec Marlène Ratel, Responsable administrative et financier au sein de la LPO Rhône-Alpes\_31072014**

*Marlène a une fonction d’administration au sein d’une association naturaliste. Son avis extérieur reste intéressant dans le sens où elle n’est pas forcément sensibilisée à la question de jardins créatifs. Qu’en est-il de sa perception de cet espace ?*

### **Le jardin et tes impressions / perceptions**

C’est très agréable d’arriver le matin et de pénétrer dans ce petit jardin avant d’entrer à l’intérieur. Ce jardin permet de faciliter les échanges entre les usagers de la MRE, ils y passent davantage de temps pour leurs pauses.

### **Le jardin à travers l’événementiel**

Cet espace mérite de vivre, et le faire vivre à travers des petits événements est un bon début.

L’événement du 8 Décembre a été positif dans l’occupation de l’espace, comme c’est un événement bien connu à Lyon, il y a eu pas mal de monde qui est venu découvrir le lieu.

La LPO Rhône-Alpes ne remplit pas un rôle d’animation mais plutôt un rôle de coordination entre les différentes LPO, elle participe donc très peu aux différents événements menés au sein de la MRE.

### **Le jardin et sa gestion**

Il est difficile de s’impliquer dans les projets menés autour de ce jar-

din car nous n'avons pas beaucoup de flexibilité par rapport à nos horaires. Par contre, si des événements sont organisés de manière très ponctuelle, des arrangements seraient possibles.

### **Des améliorations pour le jardin**

Un système de sensibilisation à l'espace est à trouver. Cela pourrait passer à travers l'installation de panneaux afin d'inciter les gens à lire et à s'arrêter devant le jardin. On pourrait également planter des plantes mellifères afin d'attirer davantage d'insectes.

En période estivale, il serait sympa d'installer des transats avec des bacs de livre afin que les gens prennent le temps de s'installer dans le jardin et prennent le temps de lire. Le seul problème rencontré serait peut-être l'étroitesse du lieu. Mais peut-être que nous pourrions sacrifier un côté de jardin et en faire une sorte d'espace uniquement dédié à la lecture et la détente.

### **Entretien avec Christophe Dadamo, Chargé de mission LPO Rhône\_31072014**

*Christophe a un regard assez positif envers cet espace d'accueil. Il l'utilise souvent pour prendre ses pauses, et partager des moments d'observations avec ses collègues de la LPO. Qu'en est-il donc de sa perception de cet espace ?*

### **Le jardin et tes impressions / perceptions**

Le jardin est un coin en recul de la rue qui permet d'être un peu au calme. Le banc est très important pour se poser. La première année, il a été planté des légumes et beaucoup de fleurs sauvages. Les légumes ont apporté ce côté attrayant et curieux qui intriguait les passants.

Pour les salariés de la LPO, ce jardin a un intérêt : il attire une faune en zone urbaine que l'on n'a pas l'habitude de voir (insectes et oiseaux).

Par ailleurs, ce parvis fait partie intégrante du cadre de travail et cadre de vie des salariés : il faudrait peut-être percevoir des temps de détente autour de projets de création dans ce jardins. Pour cela, il faut être au coeur de la MRE et échanger sur les différentes idées.

### **Le jardin à travers l'événementiel**

On pourrait vraiment utiliser le parvis comme un lieu d'animation, ou bien utiliser l'espace disponible pour exposer des aménagements créés lors d'animations, ce qui permettrait de les mettre en valeur et de les exposer de manière plus durable.

La mise en valeur du parvis le 8 Décembre 2013 a été très bien pensée. Ce sont les Robins qui ont conçu la mise en scène, les différentes associations ont participé au projet en dessinant leur parvis utopique. J'aimerais bien participer de nouveau à la mise en place d'un prochain 8 décembre. Le seul problème serait la gestion de notre temps : le conseil d'administration est assez pesant par rapport à la participation aux événements : nous avons des emplois du temps assez chargés en termes de missions.

### **Le jardin et sa gestion**

Lorsque les travaux pour la mise en place de ce jardin ont commencé, nous avons été très surpris qu'ils suppriment l'arbre existant, ce fut un peu un choc.

Aujourd'hui, je trouve qu'il faudrait discuter du projet commun selon les emplois du temps de chacun : il manque une fédération au sein de la MRE pour gérer cet espace de vie, qui joue un rôle fédérateur entre les différentes associations.

Il serait peut-être intéressant d'organiser une sorte de groupe référent "officiel" qui s'occuperait de la gestion du jardin et de concevoir un projet commun. On pourrait fixer au sein de chaque structure des représentants qui participeraient aux réunions de projet.

### **Des améliorations pour le jardin**

Au niveau petits aménagements, on pourrait mettre des nichoirs à moineaux et des abreuvoir : il y a pas mal de moineaux qui viennent se poser au milieu des herbes. Pour l'abreuvoir, le problème serait peut-être la peur de l'apport de moustiques.

Si on veut refléter les actions des associations adhérentes à la MRE,

qui sont des actions à vertus pédagogiques, on pourrait mettre des hôtels à insectes, ou encore une spirale à insectes, ce qui permettrait d'attirer de nouvelles espèces et renforcerait l'hétérogénéité des milieux.

Enfin, du point de vue végétal, pour favoriser davantage la venue d'oiseaux, prévoir d'intégrer à l'espace un arbuste à baies.



## **Entretien avec Guillaume Vetter et son équipe de jardiniers des services espaces verts de la ville de Lyon\_15072014**

### **Leur rôle dans l'espace jardin MRE**

L'entretien de l'espace jardin situé devant le parvis de la MRE a été depuis 2 ans attribué aux usagers de la MRE. Les agents jardiniers de la ville de Lyon n'ont donc plus à s'impliquer dans cet aménagement, ni en tant que créateurs, ni en tant que jardiniers.

Ils ne seraient pas contre d'intervenir de nouveau dans cet espace, car ils avaient des idées pour créer une ambiance paysagère s'inscrivant dans cet espace restreint. Cependant, ils sont conscients que leurs propositions auraient été orientées très plantes à caractère horticole et non pas plantes à caractères spontanés comme le souhaite la politique de la MRE.

### **Les problèmes rencontrés dans cet espace**

Lorsqu'ils avaient en charge cet espace, le souci était principalement le sol. Un sol aride recouvert de pouzzolane qui demandait beaucoup d'arrosage (non présent sur le site) : les plantes installées par le Grand Lyon ne poussaient pas.

Les jardiniers des espaces verts de la ville de Lyon ont participé à la déplantation des massifs existants pour laisser place au jardin présent aujourd'hui.

### **Leur perception du jardin**

Le jardin mériterait du nettoyage du côté des « herbes folles », mais il s'agit là d'une position en tant que jardiniers de la ville : ils doivent «

obéir » à des ordres en ce qui concerne le désherbage. Par contre, ils sont tout à fait conscients de la volonté de conserver un espace étant le reflet des actions des différentes associations de la MRE et de la MRE elle-même.

### **Leurs suggestions autour du jardin**

- des plantations qui donnent davantage de volume (vivaces, grim-pantes sur structures),
- des légumes anciens,
- une floraison étalée en saison,
- des projets du même type que celui proposé lors du 8 décembre 2013, des structures moins ambitieuses mais qui ajoutent créativité et originalité,

Par ailleurs, le fleurissement de la ville répond chaque année à une thématique (2013 : L'épice, 2014 : Feu d'artifice, 2015 : les roses, dans le cadre de l'accueil du concours international de roses)

Il serait peut-être envisageable de planter des roses anciennes ou de l'églantier sur le parvis? Cette proposition serait à voir avec les politiques en termes de sécurité des espaces publics.

### **Quelles solutions pour mettre en œuvre ces aménagements ?**

Il serait bien de proposer un partenariat avec la ville de Lyon pour ce qui touche des fournitures en végétaux.

Pour investir davantage les habitants du quartier dans la conception ou la gestion de ce jardin, il faut communiquer avec eux pour les tenir informés côté plantation et gestion.

## Annexe IV - Bon de commande des végétaux implantés dans le jardin en 2013

### Espaces Verts Ville de Lyon

Centre horticole  
Les Fougères  
01600 Miserieux  
FRANCE

Tél : 04 74 00 40 87  
Fax: 04 74 00 41 63  
Email :  
Siret : 21690123100011  
N°S.R.P.V. : RH00467

### Bon de Livraison

12001060

Date d'expédition : 23/05/2013

<b>Lieu de livraison :</b>

XX CLIENTS DE PASSAGE

FRANCE	PASSEPORT	
PHYTOSANITAIRE CE		
RH00467		

N°Téléphone :  
N°Fax :  
N°Portable :

N°Client : 32767

Lieu de plantation : Maison Rhodanienne de l'Environnement

N°Lig	N°Article	Désignation	Pres. Taille	Quantité
1	8665	CAMPANULA persicifolia Blanc Campanule à feuilles de pêcher	70/80 cm godet	10
2	3698	CAMPANULA persicifolia Bleu Campanule à feuille de pêcher	70/80 cm godet	10
3	126603	LYSIMACHIA nummularia Lysimachie	10/20 cm godet	10
4	126269	RHEUM palmatum Victoria Rhubarbe	200/250 cm Pot de 10.5	1
5	127208	LEVISTICUM officinale Céleri perpétuel, Livèche officinale	80/100 cm godet	1
6	124197	GR LUZULA sylvatica	30/40 cm godet	10
7	123008	PRUNELLA grandiflora Fraelander blue	10/20 cm godet	10
8	9708	DELPHINIUM x cultorum Magic fountains Pied d'alicette vivace	50/60 cm godet	10
9	10830	C ALLIUM schoenoprasum Ciboulette	20/30 cm godet	10
10	127472	C FOENICULUM vulgaris Fil vertes	125/150 cm Pot de 10.5	3
11	122926	EUPHORBIA polychroma	40/50 cm godet	3
12	122490	BUPHTALMUM salicifolium Oeil de Boeuf	40/50 cm godet	10
13	122974	FRAGARIA vesca Alexandria Fraisier	20/30 cm godet	10
14	11754	CENTAUREA montana Centaurée- Bleuet des montagnes	30/40 cm godet	6
15	126694	GERANUM macrorrhizum Bac de grou	20/30 cm Pot de 10.5	3
16	8068	C MELISSA officinalis Melisse	70/80 cm godet	3

Nb d'articles : 110

Date d'édition : 23/05/2013 12:50:07  
Page 1 de 1

